

À usage officiel**Français - Or. Anglais**

21 octobre 2020

CONSEIL**Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 28-29 octobre 2020****LES RELATIONS MONDIALES DE L'OCDE – Conférer aux normes élaborées
et aux politiques préconisées par l'OCDE une portée mondiale****Rapport du Secrétaire général aux Ministres sur les relations mondiales de l'OCDE**

Ce document est diffusé sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et ne reflète pas nécessairement les positions officielles des Membres de l'OCDE.

JT03467213

Table of Contents

LES RELATIONS MONDIALES DE L'OCDE : FONDEMENTS ET GRANDES ÉTAPES	4
1. Piliers stratégiques des relations mondiales de l'OCDE	8
Introduction.....	8
Principaux documents.....	8
Engagement général auprès des économies partenaires :.....	8
Engagement auprès des Partenaires clés :	9
Approches régionales et approches par pays :.....	10
Principaux acteurs des Relations mondiales de l'OCDE.....	10
2. Contributions de l'OCDE aux forums mondiaux et régionaux.....	11
2.1. Coopération avec le G20.....	11
2.2. Coopération avec les Nations Unies	14
2.3. Coopération avec les organisations régionales	17
2.3.1. Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).....	17
2.3.2. Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).....	17
2.3.3. Alliance du Pacifique	17
2.3.4. Union pour la Méditerranée (UpM)	17
3. Engagement des Partenaires à l'égard des organes et des normes de l'OCDE.....	18
3.1. Adhésion aux normes.....	18
3.2. Participation aux activités des organes de l'OCDE	19
4. Partenaires clés	20
4.1. Brésil.....	20
4.2. Chine.....	21
4.3. Inde	22
4.4. Indonésie.....	23
4.5. Afrique du Sud.....	23
5. Approches régionales	24
5.1. L'Asie du Sud-Est, une région prioritaire stratégique	24
5.2. Programme pour la compétitivité de l'Eurasie	25
5.3. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	25
5.4. Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement	26
5.5. Programme régional de l'OCDE pour l'Europe du Sud-Est	27
5.6. Afrique	27
6. Membres potentiels	28
6.1 Argentine	28
6.2 Brésil.....	29
6.3 Bulgarie.....	29
6.4 Croatie.....	30
6.5 Pérou	30
6.6 Roumanie	30
7. Autres approches par pays	31
7.1. Programmes-pays terminés.....	31
7.1.1. Kazakhstan	31

7.1.2. Pérou	31
7.2. Programmes-pays actuels et potentiels	32
7.2.1. Égypte	32
7.2.2. Maroc	32
7.2.3. Thaïlande.....	33
7.2.4. Viet Nam	33
7.3. Autres approches par pays	34
7.3.1. Tunisie.....	34
7.3.2. Ukraine.....	34
8. Observations finales	35

LES RELATIONS MONDIALES DE L'OCDE : FONDEMENTS ET GRANDES ÉTAPES

Ce rapport met en avant les principales évolutions et réalisations intervenues dans les activités de l'OCDE en matière de relations mondiales au cours de l'année écoulée. Les relations mondiales font partie intégrante, depuis l'origine, des fondements de l'Organisation, et prennent une importance de plus en plus grande, à mesure que le monde est toujours plus interconnecté et que les économies partenaires de l'OCDE représentent une part grandissante du produit intérieur brut (PIB) mondial. Dans ce contexte, accroître le rayonnement et l'impact des normes établies par l'OCDE à l'échelle mondiale peut aider à harmoniser plus encore les règles du jeu, dans l'optique notamment d'assurer le bon fonctionnement des marchés et de l'économie mondiale face à la crise du COVID-19 et à ses conséquences.

De fait, la mission de l'OCDE consiste à promouvoir une croissance économique plus forte, plus saine et plus juste, à renforcer l'emploi et à rehausser les niveaux de vie dans les pays Membres de l'OCDE et les pays Partenaires¹. Pour accomplir cette mission, l'Organisation soutient les principes de l'état de droit et d'une économie de marché ouverte et transparente. Conformément à la Convention relative à l'OCDE, favoriser la coopération internationale pour stimuler le progrès économique et améliorer le bien-être dans les pays Membres et Partenaires constitue le cœur même de la mission de l'Organisation depuis qu'elle a été créée, il y a 60 ans de cela.

Pour mener à bien cette mission, les Membres de l'Organisation se sont engagés, dans la *Vision d'avenir pour l'OCDE à l'occasion de son 50^e anniversaire* [[C/MIN\(2011\)6/FINAL](#)], à « faire de l'OCDE un réseau mondial pour l'action publique plus efficace et plus intégrateur », notamment en assurant la promotion et la diffusion de ses valeurs et en renforçant la pertinence et l'acceptation mondiale de ses règles et meilleures pratiques par la participation des non-Membres à leur élaboration et à leur mise en œuvre, sans compromettre ni l'efficacité ni les méthodes de travail de l'Organisation.

Compte tenu de cet objectif, l'OCDE entend « mieux intégrer dans [ses] travaux [...] les économies les plus dynamiques et ayant une importance systémique » [[C\(2013\)58/FINAL](#)].

Depuis 2006, l'OCDE a déployé des efforts considérables pour renforcer son impact mondial et garantir la pertinence de ses travaux pour ses pays Membres et Partenaires. Au cours des dix dernières années, notre Organisation s'est ouverte à huit nouveaux Membres et a reçu des demandes d'adhésion de six Membres potentiels (l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie), qui sont actuellement examinées par le Conseil de l'OCDE. Dans ses Orientations stratégiques qui ont été soutenues par les Membres à travers plusieurs résolutions, le Secrétaire général n'a cessé de mettre l'accent sur l'importance stratégique de la collaboration avec les pays Partenaires, notamment avec cinq pays du Groupe des Vingt (G20) – l'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine (Chine), l'Inde et l'Indonésie – considérés comme des Partenaires clés. Cette priorité a fortement contribué à renforcer la pertinence et l'influence de l'OCDE, et s'est traduite par un accroissement du nombre de Membres de l'Organisation, ainsi que par de nouvelles demandes d'adhésion ; elle a également contribué à l'approbation par les Partenaires clés des principales normes de

l'OCDE – telle que celle sur la fiscalité, la gouvernance de l'entreprise ou les Codes de Libéralisation.

Notre participation au G20, à travers la présentation des analyses de l'OCDE lors des sommets des Dirigeants, de même que la participation active de l'Organisation au groupe des sherpas et au processus des réunions au niveau ministériel, ont accru la pertinence des travaux de l'OCDE pour les Partenaires clés ainsi que leur impact à la faveur de la promotion des normes de l'Organisation en tant que produits concrets des activités du G20.

L'OCDE n'a pas vocation à devenir une organisation universelle de par le nombre de ses Membres, mais l'objectif stratégique de ses relations mondiales est de veiller *à ce que ses normes et pratiques soient appliquées et suivies à l'échelle mondiale*. Elle a également pour objectif d'aider ses Membres à améliorer le suivi des évolutions de l'économie et de l'action publique au niveau mondial et la gestion des risques systémiques. La poursuite de cette stratégie l'a conduite à renforcer son ouverture, son inclusivité et sa pertinence à l'échelle mondiale. Au moyen de ses outils de relations mondiales, elle favorise la coopération avec tous les pays désireux de partager connaissances et savoir-faire, de promouvoir les réformes et d'adhérer à ses normes.

RÉSUMÉ

La coopération de l'OCDE avec *des instances régionales et multilatérales* fait partie intégrante de sa Stratégie de relations mondiales. L'Organisation contribue par ses données, ses analyses et son expertise aux travaux engagés avec le G20, le Groupe des Sept (G7), l'APEC, ASEAN et d'autres instances afin de promouvoir les instruments de l'OCDE en tant que références pour les meilleures pratiques et les comparaisons internationales, notamment auprès des Partenaires clés [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)]. En 2019, l'OCDE a soutenu au plus haut niveau la Présidence du G20 assurée alors par le Japon et adhéré à sa vision d'une société future libre, ouverte, inclusive et durable, et a aidé le Chili, pays hôte de l'année APEC en 2019, à donner corps à ses priorités d'action, qui portent sur la société numérique, les femmes, les PME ainsi que la croissance inclusive et durable. L'OCDE travaille actuellement avec la présidence saoudienne du G20 sur le thème « *Concrétiser les possibilités du 21^e siècle pour tous* » (*Realising opportunities of the 21st Century for All*) et avec la Malaisie, pays hôte de l'année APEC en 2020.

Au cours de l'année écoulée, les relations avec les *Partenaires clés* ont continué de se renforcer régulièrement, à travers :

- l'adoption de réformes majeures et une rapide accélération de l'adhésion du Brésil aux instruments juridiques de l'OCDE à la suite de la demande d'adhésion de ce pays à l'Organisation ;
- une plus forte participation de la Chine aux travaux de certains organes et la poursuite de son intégration dans les bases de données de l'OCDE, notamment

1 Voir la *Vision d'avenir pour l'OCDE à l'occasion de son 50^e anniversaire* [[C/MIN\(2011\)6/FINAL](#)] et la Convention relative à l'OCDE.

à travers la conclusion d'un protocole d'accord avec le Bureau national des statistiques (BNS) chinois ;

- une participation plus large de l'Inde aux travaux de l'OCDE et un intérêt accru à collaborer avec l'OCDE, dans la perspective notamment de l'exercice par ce pays de la présidence du G20 en 2022 ;
- une coopération renforcée avec l'Indonésie et des réformes essentielles de l'environnement des entreprises dans ce pays ;
- et les progrès accomplis vers la mise en place du premier programme de travail conjoint (PTC) avec l'Afrique du Sud.

De telles avancées sur les axes de travail essentiels de l'OCDE, la participation toujours plus forte aux organes de l'Organisation et les processus de dialogue bilatéral et multilatéral en cours jettent les fondements pour poursuivre la coopération avec les cinq Partenaires clés et leur rapprochement aux normes de l'OCDE, en particulier dans des domaines prioritaires essentiels ciblés par les Membres de l'OCDE.

Après l'achèvement des **Programmes-pays** menés avec le Kazakhstan, le Pérou et le Maroc, et l'accroissement sensible de leur adhésion aux instruments juridiques de l'OCDE, une seconde phase du programme relatif au Maroc a été lancée en 2019 ; par ailleurs, la Thaïlande progresse vers l'achèvement de son propre programme, et deux nouveaux programmes-pays avec l'Égypte et le Viet Nam sont à l'étude.

Les **programmes régionaux complets** instaurés pour l'Asie du Sud-Est (ASE)², l'Eurasie, l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC), l'Europe du Sud-Est (ESE) et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) contribuent à une plus large diffusion des normes et recommandations de l'OCDE dans des régions tout entières.

- Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (PRASE) a permis de continuer d'approfondir la collaboration entre l'OCDE et cette région, en intégrant la connectivité et le développement du capital humain dans ses activités, notamment dans le cadre du dernier Forum du PRASE et de la dernière réunion de son Groupe de pilotage sur le thème « Connecter l'Asie du Sud-Est » (*Connecting Southeast Asia*).
- Le Programme pour la compétitivité de l'Eurasie a encore élargi la portée des travaux de l'OCDE dans la région à de nouveaux domaines, tels que l'état de droit, la corruption, l'administration de l'impôt, la réglementation et la réforme des entreprises publiques.
- Parmi les principales réalisations à mettre à l'actif du Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRALC) figurent l'organisation du 3^e Sommet ministériel sur la productivité intitulé « Mettre à profit la transformation numérique pour stimuler la productivité en Amérique latine et dans les Caraïbes » (*Harnessing the Digital Transformation to Boost Productivity in Latin America and the Caribbean*), et le Sommet ministériel virtuel sur l'inclusion sociale, organisé en collaboration avec la République dominicaine.
- L'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité a permis de rapprocher les pays de la région des instruments et normes de l'OCDE. Cette Initiative a incité les décideurs à progresser en matière d'autonomisation des

2 En raison de son caractère prioritaire Ce programme est mentionné en premier ; les quatre autres programmes régionaux complets, d'importance équivalente, figurent dans l'ordre alphabétique

femmes, de développement des petites entreprises, d'intégrité, d'investissement et d'échanges.

- Le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est a sensiblement renforcé son rôle dans des processus politiques régionaux importants, tels que le Sommet de Poznań sur les Balkans occidentaux, et continué de soutenir les réformes structurelles dans la région, notamment avec la 5^e édition de l'Indice des politiques à l'égard des petites et moyennes entreprises (PME).

Parmi les régions visées, l'*Asie* mérite une attention particulière. En effet, elle représentera la moitié de la production mondiale d'ici à 2050. Trois des Partenaires clés de l'OCDE viennent de cette région, et l'Asie du Sud-Est est une région prioritaire stratégique pour l'Organisation [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)]. Étant donné que d'importantes initiatives concernant la connectivité et les infrastructures qui présentent des risques substantiels sont mises en œuvre en Asie, l'OCDE devrait continuer à renforcer son assise dans la région et à favoriser le rapprochement des pays d'Asie vis-à-vis de ses organes et de ses normes.

La *participation active des pays Partenaires aux travaux des organes, aux projets et aux programmes de l'OCDE* contribue également de façon décisive à la promotion et à la diffusion de ses normes et recommandations. En tant qu'organisation non universelle, l'OCDE cherche essentiellement à s'assurer de la participation régulière aux travaux de ses organes d'*un certain nombre de Partenaires de l'OCDE*, dont la participation présente un grand intérêt mutuel et conforte leur engagement à l'égard des normes et recommandations de l'OCDE. En dehors des pays du G20, il s'agit des Membres potentiels³, des Partenaires visés par les programmes-pays (voir ci-après) ou de pays qui font l'objet d'une approche spécifique structurée.

En outre, *l'adhésion à la Convention relative à l'OCDE* reste le moyen le plus efficace d'obtenir un engagement complet des pays à l'égard des normes de l'OCDE. Un Cadre pour l'examen de Membres potentiels a été adopté en 2017 [[C\(2017\)50/FINAL](#)]. L'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie ont demandé à adhérer à l'OCDE, et continuent de se rapprocher des normes élaborées et des politiques préconisées par l'OCDE. Tous les processus d'adhésion en cours sont désormais parvenus à leur terme, la Colombie étant devenue Membre le 28 avril 2020 et le Costa Rica ayant été invité à devenir Membre le 15 mai 2020. La décision d'entamer de nouvelles discussions d'adhésion est toujours à l'étude au sein du Conseil OCDE.

Cette note présente les outils de relations mondiales de l'OCDE et leurs modalités d'utilisation. Dans les temps à venir, l'Organisation continuera de tirer parti des possibilités offertes par cette « boîte à outils » pour renforcer l'intégration dans ses travaux des économies les plus dynamiques et ayant une importance systémique, ainsi que leur engagement à l'égard des normes et des valeurs dont elle attend le respect par ses Membres.

3 Les « Membres potentiels » (l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie) sont des pays Partenaires de l'OCDE qui ont officiellement indiqué être intéressés par la perspective de devenir Membres de l'OCDE et fait part de leur détermination à cet égard, ou des pays dont le Conseil a jugé l'adhésion prioritaire pour la pertinence et l'impact des travaux de l'Organisation [[C/MIN\(2017\)13](#)]. La présence d'un pays dans cette catégorie ne préjuge pas de la décision du Conseil de l'inviter à entamer une procédure d'adhésion.

1. Piliers stratégiques des relations mondiales de l'OCDE

Introduction

1. Favoriser la coopération internationale pour stimuler le progrès économique et améliorer le bien-être dans les pays Membres et Partenaires constitue le cœur même de la mission de l'OCDE depuis qu'elle a été créée, voilà plus de 50 ans. L'article 1 de la Convention relative à l'OCDE stipule qu'un des objectifs de l'Organisation est de promouvoir des politiques destinées « à contribuer à une **saine expansion économique** dans les pays Membres, ainsi que partenaires, en voie de développement économique ».

2. Pour renforcer son rayonnement, sa pertinence et son impact à l'échelle mondiale, l'OCDE a progressivement structuré ses activités en matière de relations mondiales autour d'un ensemble d'outils concrets dans l'action qu'elle mène auprès des pays Partenaires. Les activités de l'OCDE en matière de relations mondiales sont le fruit de processus de fixation des priorités et de planification stratégique qui intègrent des éléments aussi bien « ascendants » que « descendants ». Les comités de substance sont responsables de la définition et de la hiérarchisation des priorités de leurs travaux avec les pays Partenaires dans le cadre de leur Programme de travail et Budget (PTB), puisque les comités adoptent chacun une Stratégie de relations mondiales, en prenant en considération les orientations qui leur sont données par le Conseil, le Comité des relations extérieures (CRE) et le Secrétaire général. Ce dernier a fait connaître et progresser les activités menées au titre des Relations mondiales de l'OCDE à la faveur de ses contacts à haut niveau avec les chefs d'État et de gouvernement et les ministres de pays Partenaires de premier plan, conformément au mandat que lui ont confié les Membres.

Principaux documents

Engagement général auprès des économies partenaires :

3. Dans la *Vision d'avenir pour l'OCDE à l'occasion de son 50^e anniversaire* [[C/MIN\(2011\)6/FINAL](#)], l'Organisation était invitée à devenir un « réseau mondial pour l'action publique plus efficace et plus intégrateur ». Il était souligné dans ce document que « l'OCDE [continuerait] à élargir son réseau en l'enrichissant de nouvelles idées et de nouveaux partenaires tout en maintenant la qualité de ses analyses, de ses instruments et de ses normes, l'objectivité de ses recommandations et la rigueur de ses examens par les pairs ». Par ailleurs, l'Organisation était appelée à renforcer son engagement stratégique au service de la gouvernance mondiale, en particulier au sein du G20. Les Membres ont également reconnu l'importance de la coopération avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine (la Chine), l'Inde et l'Indonésie pour réussir à « mieux relever les défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels le monde est confronté ».

4. La **Résolution du Conseil sur le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE** [[C\(2013\)58/FINAL](#)] soulignait que l'Organisation était résolue à « mieux intégrer dans les travaux de l'OCDE les économies les plus dynamiques et ayant une importance systémique ». Dans cette résolution, le Conseil a décidé de continuer à renforcer sa coopération déjà étroite avec les Partenaires clés de l'OCDE, et a invité le Secrétaire général

à redoubler d'efforts afin d'intégrer les pays d'Asie du Sud-Est dans les travaux de l'Organisation, y compris par le biais d'une possible adhésion, ainsi qu'à engager une réflexion en vue de soumettre des recommandations au Conseil sur les modalités du renforcement de la composante régionale des relations mondiales de l'OCDE.

5. La **Résolution révisée du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE** (ci-après la « Résolution sur les partenariats ») [[C\(2012\)100/REV1/FINAL](#)], adoptée en 2012, donnait corps à la volonté du Conseil de renforcer la pertinence et l'acceptation mondiale des règles et meilleures pratiques de l'OCDE grâce à la participation des pays Partenaires à ses travaux. Conscient de « l'importance d'un haut niveau de participation des Partenaires au sein des organes de l'OCDE », le Conseil a invité les comités de substance à élaborer leur propre Stratégie de relations mondiales « [définissant] un cadre pour la participation des non-Membres à leurs travaux et à ceux de leurs organes subsidiaires ». Les non-Membres participant aux travaux des organes de l'Organisation, qualifiés de Partenaires, peuvent être invités à y prendre part en qualité d'Invité, de Participant ou d'Associé, conformément à la stratégie de relations mondiales de l'organe concerné et aux dispositions de la Résolution.

6. Le **Cadre révisé pour les Forums mondiaux de l'OCDE** [[C\(2008\)208/FINAL](#)] régit le fonctionnement des Forums mondiaux et leurs relations avec les comités de substance. Un Forum mondial a vocation à aider les comités à atteindre leurs résultats escomptés en les aidant à identifier les enjeux pertinents afin de favoriser une convergence de vues entre un large éventail de pays partenaires et autres acteurs, et à partager les pratiques exemplaires pour la mise en œuvre de ces résultats.

7. Les Orientations stratégiques du Secrétaire général n'ont cessé de réaffirmer que « [les] **programmes mis en place avec les Partenaires clés, les Programmes par pays et les Programmes régionaux constituent des canaux fort utiles** pour rapprocher les non-Membres des instruments [élaborés ainsi que des] politiques et pratiques prônés par l'OCDE, ce qui se traduit par une plus large acceptation de nos normes » [extrait des [Orientations stratégiques de 2018](#), p. 7].

Engagement auprès des Partenaires clés :

8. En 2007, la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) a invité le Secrétaire général, dans sa **Résolution sur l'élargissement et l'engagement renforcé** [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)], « à renforcer la coopération de l'OCDE avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, dans le cadre de programmes d'engagement renforcé en vue de leur possible adhésion ». Un élément central de l'engagement renforcé consistait en une participation directe et active des Partenaires aux travaux des organes officiels de l'OCDE. Les ministres ont en outre invité le Secrétaire général à explorer et à formuler des recommandations au Conseil sur la manière de développer les relations de l'OCDE avec certains pays et certaines régions présentant un intérêt stratégique pour les Membres de l'Organisation. Eu égard à son poids croissant dans l'économie mondiale, l'Asie du Sud-Est est apparue comme une région prioritaire d'un point de vue stratégique, « en vue d'identifier des pays pour une possible adhésion ».

9. En conséquence, le Conseil a défini, à l'intention des organes subsidiaires de l'OCDE, dans le document intitulé **Approfondir l'engagement renforcé : Lignes directrices à l'intention des Comités** [[C\(2010\)100/FINAL](#)], un ensemble de lignes directrices destinées à garantir que leurs stratégies de relations mondiales « reflètent correctement la priorité de l'Organisation concernant l'approfondissement et l'extension de

l'engagement avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie », et que ces organes veillent « à la pertinence de leurs travaux au niveau mondial ».

10. Lors de sa 1265^e session [[C/M\(2012\)11](#), Point 172h de l'ordre du jour], le Conseil a confirmé que l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie seraient désormais considérés comme des **Partenaires clés** de l'Organisation. Le Conseil réuni au niveau des Ministres a ensuite appelé de ses vœux un approfondissement des relations entre l'OCDE et ses Partenaires clés [[C/MIN\(2013\)16/FINAL](#) ; [C/MIN\(2014\)15/FINAL](#) ; [C/MIN\(2015\)14/FINAL](#)] et salué les progrès accomplis jusque-là à leurs côtés [[C/MIN\(2016\)8/FINAL](#) et [C/MIN\(2017\)9/FINAL](#)].

Approches régionales et approches par pays :

11. Compte tenu de l'intérêt que présentent les approches régionales lorsqu'il s'agit de faciliter la participation de pays, en tant que membres de groupes de pays, à certaines activités de l'OCDE, des modèles d'engagement régional ont été proposés dans le document intitulé **Approches régionales : Synthèse et lignes directrices stratégiques** [[C\(2006\)168/FINAL](#)]. L'attention est attirée dans ce document sur le fait que les approches régionales permettent à l'OCDE de « partager et promouvoir ses acquis, diffuser et promouvoir les pratiques exemplaires des pays Membres et partenaires, promouvoir l'apprentissage [entre pairs et] renforcer la coopération régionale ».

12. En 2013, le Conseil de l'OCDE a défini un **Cadre pour l'instauration de programmes par pays** [[C/MIN\(2013\)12](#)], conçu comme « un outil permettant d'offrir une forme de participation structurée et stratégique aux pays désireux et capables de se conformer aux multiples normes de l'OCDE ».

Principaux acteurs des Relations mondiales de l'OCDE

13. La Stratégie de relations mondiales de l'Organisation est définie par le **Conseil OCDE**, organe de direction de l'Organisation qui établit également des lignes directrices relatives à son engagement auprès des partenaires extérieurs. Le Conseil débat et prend des décisions « sur les stratégies, les politiques et les lignes directrices applicables aux relations extérieures et aux relations avec les non-Membres ainsi qu'avec les organisations internationales, y compris les conditions de leur participation aux travaux de l'Organisation » [[C\(2015\)100](#), Annexe de la Résolution révisée du Conseil sur une nouvelle structure de gouvernance pour l'Organisation], et donne mandat aux acteurs compétents de l'Organisation pour la concrétisation de son engagement auprès de ses partenaires stratégiques.

14. Le **Comité des relations extérieures (CRE)** aide le Conseil à préparer ses discussions et ses décisions sur les relations extérieures et les relations avec les pays partenaires et les organisations internationales. Le CRE suit la mise en œuvre de ces décisions, formule des avis à l'intention du Conseil, s'acquiesce des fonctions qui lui sont déléguées par celui-ci, et lui rend compte comme il convient [[C\(2015\)100](#), Annexe de la Résolution révisée du Conseil sur une nouvelle structure de gouvernance pour l'Organisation, chapitre 3].

15. Par son engagement au niveau mondial auprès des diverses parties prenantes dans un cadre tant bilatéral que multilatéral, le **Secrétaire général** accroît le rayonnement de l'Organisation sur la scène internationale et contribue à la réalisation de ses objectifs mondiaux. Le Secrétaire général a souligné à plusieurs reprises dans ses Orientations

stratégiques et dans ses rapports annuels aux Ministres sur les relations mondiales qu'il était d'une importance stratégique de « conférer aux normes [élaborées et aux] politiques [préconisées par] l'OCDE une portée mondiale ». Il a en outre eu régulièrement des discussions sur la question de l'élargissement avec les Membres et les pays Partenaires concernés. Le **Cabinet du Secrétaire général (OSG)** supervise tous les aspects des relations et de la gouvernance mondiales.

16. Le **Secrétariat des relations mondiales (GRS)** concourt à la mise en œuvre de la Stratégie de relations mondiales de l'OCDE et à l'élaboration des outils connexes. Sous la supervision du Secrétaire général et de son Directeur de Cabinet, et en concertation avec le Président du CRE et le Bureau de ce comité, le GRS prépare les réunions du Comité des relations extérieures. Il assure la représentation extérieure, la coordination interne et la mise en œuvre des activités de relations mondiales, tout en facilitant la prise de décisions et en assurant un suivi. Au sein d'OSG, le **Bureau du Sherpa**, sous la conduite du Sherpa de l'OCDE, coordonne toutes les contributions de l'Organisation aux instances mondiales – telles que le G20, le G7 et l'APEC.

17. Conformément à la Résolution sur les partenariats, il revient aux **comités de substance** d'élaborer leurs propres stratégies de relations mondiales « qui définissent un cadre pour la participation des non-Membres à leurs travaux et à ceux de leurs organes subsidiaires afin d'accroître la qualité, la pertinence et l'impact des travaux de l'Organisation, et donc sa capacité à accomplir son mandat tel que défini dans la Convention relative à l'OCDE » [[C\(2012\)100/REV1/FINAL](#), Article 1a)]. Le **Comité d'aide au développement (CAD)** – qui a été institué au moment de la création de l'OCDE, en 1960 [OECD(60)13] – et ses organes subsidiaires s'engagent également, **avec l'appui de la Direction de la coopération pour le développement (DCD)**, auprès des pays partenaires *via* diverses plateformes afin d'accroître l'efficacité de la coopération pour le développement et d'autres politiques en relation avec le développement durable.

18. Enfin, des organes de Partie II, tels que le **Centre de développement (DEV) de l'OCDE**, créé en 1962 en tant que plateforme d'analyse et de dialogue sur les politiques de développement, s'engagent également auprès des Partenaires de l'OCDE. DEV réunit 27 pays Membres de l'OCDE, l'Union européenne (UE) et 29 pays partenaires, qui coopèrent pour relever les défis qui se font jour dans le domaine du développement. DEV produit des *Perspectives économiques régionales* (pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine) et réalise des examens des politiques des pays en développement membres du Centre, ainsi que des examens multidimensionnels par pays. Il coordonne en outre le programme « Développement en transition » mené avec l'Amérique latine, en coopération avec le GRS.

2. Contributions de l'OCDE aux forums mondiaux et régionaux

2.1. Coopération avec le G20

19. Comme elle l'a fait avec toutes les présidences précédentes du G20, l'OCDE a soutenu la Présidence japonaise du G20 en 2019 et agit de même actuellement avec la présidence saoudienne du G20 pour 2020, en participant aux niveaux des chefs d'État et de gouvernement, des ministres et des groupes de travail. L'expertise de l'OCDE sert à étayer

les discussions du G20 sur toute une série de thématiques de portée mondiale, de façon à aider les pays à relever les défis de dimension planétaire, et permet de contribuer à des réalisations collectives positives au niveau des Dirigeants. La participation de l'OCDE à des instances mondiales comme le G20 est également un moyen de faire connaître et mettre en œuvre les normes de l'OCDE au-delà de ses Membres, ce qui contribue à l'instauration d'une économie mondiale fondée sur des règles, avec l'harmonisation des conditions de concurrence qui y est associée.

20. S'appuyant sur les résultats positifs du Sommet d'Osaka du G20, notamment l'élaboration de Principes du G20 sur l'intelligence artificielle (IA) centrés sur l'humain issus de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'intelligence artificielle, l'élaboration de *Principes du G20 pour l'investissement dans des infrastructures de qualité*, et les discussions au sein du G20 portant sur *l'adaptation au vieillissement des sociétés* – tous mentionnés dans le rapport de 2019 – l'OCDE a contribué à la définition et mise-en-œuvre des priorités de la présidence saoudienne du G20. Depuis mars 2020, l'Organisation a soutenu aussi l'élaboration et la mise en œuvre d'une réponse du G20 face à la crise du COVID-19 dans les différents axes de travail poursuivis.

21. S'agissant de ce dernier point, l'OCDE a été invitée à mettre à profit ses compétences pluridisciplinaires pour accompagner les mesures d'urgence adoptées par le G20 face au COVID-19, notamment en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action défini par les ministres des Finances et gouverneurs de banque centrale du G20 ; en donnant suite à l'appel des Dirigeants en faveur d'un suivi, aux côtés de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'impact de la crise du COVID-19 sur l'emploi ; en contribuant à identifier les solutions envisageables pour favoriser la transformation numérique des modèles économiques durant la pandémie de COVID-19 ; en analysant les implications de la pandémie sur les échanges et l'investissement ; et en commençant à recenser les meilleures pratiques en matière de recours aux technologies numériques dans l'éducation des jeunes enfants (EJE) afin de renforcer la résilience des systèmes éducatifs.

22. Tout au long de l'année 2020, l'OCDE a œuvré, et continuera de le faire, à donner corps aux priorités définies par la présidence saoudienne avant la crise, sur le thème *Concrétiser les possibilités du XXI^e siècle pour tous* :

i) *Autonomiser les individus*, un domaine dans lequel l'OCDE encourage l'établissement, au niveau du G20, d'un inventaire des moyens d'action envisageables pour élargir l'éventail des perspectives offertes aux individus, qui a été soumis aux ministres des Finances du G20 en juillet (voir ci-après). Dans le but d'accélérer la progression vers la réalisation de l'objectif « 15x25 » (consistant à réduire de 15 % d'ici à 2025 le pourcentage de jeunes qui risquent le plus d'être tenus à l'écart du marché du travail de façon permanente) fixé à Antalya, et de l'objectif « 25x25 » défini à Brisbane, l'OCDE collabore avec l'OIT pour mesurer les progrès accomplis et proposer aux pouvoirs publics de possibles options, à la faveur notamment de sa contribution à l'élaboration d'un Plan d'action du G20 pour les jeunes. L'OCDE a également apporté des éléments de réflexion, dans le cadre des discussions du G20, sur les leviers à actionner pour adapter la protection sociale à « l'avenir du travail », et sur l'accès à l'éducation des jeunes et l'équité en la matière, en mettant tout particulièrement l'accent sur les enseignements tirés de la crise du COVID-19. A l'appui des priorités de la présidence portant sur l'instauration d'un système commercial international plus inclusif et plus juste, l'OCDE a, aux côtés d'autres organisations internationales, apporté son soutien aux discussions actuellement consacrées aux dernières évolutions des échanges et des investissements internationaux et a produit, avec l'OMC et

la CNUCED, un rapport sur les mesures prises en matière d'investissement et d'échanges par les pays du G20 ainsi qu'une analyse consacrée aux échanges numériques. En outre, même si les réalisations du G20 portant sur la préparation à une pandémie sont toujours en discussion, l'OCDE travaille avec la présidence saoudienne sur les trois dossiers proposés dans le domaine de la santé - qui portent sur la sécurité des patients, les soins de santé fondés sur la valeur et la santé numérique. L'OCDE a également élaboré un rapport sur la fluidité des déplacements, qui prend en compte les conséquences de la crise du COVID-19 sur le secteur du tourisme. Enfin, l'OCDE soutient les priorités du G20 en matière de développement, et en particulier les discussions engagées quant à la conception d'un programme d'action pluriannuel sur le financement du développement durable.

ii) *Préserver la planète* : pour avancer vers cet objectif primordial, l'OCDE a apporté un solide concours au programme sur l'agriculture et sur l'eau de la présidence saoudienne du G20, sous la forme d'analyses et d'instruments en rapport avec les politiques de gestion de l'eau et avec les outils permettant de favoriser un investissement responsable dans l'agriculture ou de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires. En outre, l'OCDE réalise des analyses étayant les discussions relatives à la transition vers une économie bas carbone, en s'intéressant tout particulièrement aux mesures permettant d'évoluer vers des émissions nettes de GES nulles dans le contexte des priorités du Royaume d'Arabie saoudite portant sur l'économie à faibles émissions de carbone.

iii) *Définir de nouvelles frontières* : l'OCDE prend part au programme de la *présidence saoudienne* visant à *faire reculer les limites du numérique*. L'Organisation s'appuie sur les fondements hérités des Principes du G20 sur l'IA adoptés sous la présidence du Japon pour accompagner leur mise en œuvre en élaborant un rapport de référence intitulé *Examples of National Policies to Advance the G20 AI Principles*. Elle a également enrichi les débats consacrés aux flux de données en produisant un rapport intitulé *Mapping approaches to data and data flows*. Elle a en outre soutenu l'élaboration d'un cadre commun de mesure de l'économie numérique (*Roadmap towards a Common Framework for Measuring the Digital Economy*) et au recensement de bonnes pratiques en matière de mobilité intelligente (*G20 Smart Mobility Practices*). L'OCDE soutient par ailleurs les efforts déployés par le G20 à l'échelle mondiale pour combattre la corruption ainsi que l'organisation de la première réunion ministérielle du G20 consacrée à lutte contre la corruption. Elle a pris part à la définition de Principes de haut niveau du G20 sur l'intégrité dans le cadre de privatisations et de partenariats public-privé, et prépare une étude exploratoire sur la coopération internationale relative à la corruption et autres délits économiques, aux auteurs de faits de corruption et au recouvrement d'avoirs volés. Elle continue de travailler aux côtés de pays du G20 non Parties à la Convention anti-corruption de l'OCDE, notamment à travers une réunion conjointe du Groupe de travail anti-corruption du G20 et du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption.

23. En ce qui concerne la filière Finance du G20, l'OCDE a également contribué à l'élaboration des priorités de la présidence, notamment en produisant à l'intention aux ministres des Finances un inventaire des moyens d'action envisageables pour élargir l'éventail des perspectives offertes à chacun (Menu of Policy Options for Access to Opportunities) et le rapport G20-OCDE sur la collaboration avec les investisseurs institutionnels et les gestionnaires d'actifs en matière d'investissement en infrastructures. L'Organisation continue à soutenir le programme d'action en matière de fiscalité internationale, notamment la mise en œuvre du projet BEPS et les progrès de l'échange automatique de renseignements. S'agissant de la fiscalité et de l'économie numérique, l'OCDE continue d'étayer les discussions sur la fiscalité de l'économie numérique qui se déroulent au sein du Cadre inclusif du G20 et de l'OCDE. Elle a déjà présenté aux ministres

des Finances du G20 les Contours de l'architecture d'une approche unifiée sur le Premier Pilier, de même qu'un rapport d'étape sur le Second Pilier. Elle a également mis au point des Règles types de déclaration applicables aux plateformes numériques, s'agissant notamment des vendeurs en ligne à l'ère de l'économie du partage et de l'économie à la demande. Elle continue de faire avancer ses travaux sur la fiscalité et le développement via la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales. L'OCDE apporte par ailleurs son concours dans d'autres domaines d'action du G20, au titre des travaux de ce dernier sur la circulation des capitaux, le financement des PME et l'inclusion financière numérique des jeunes, ou encore du Programme d'action pluriannuel sur le financement du développement durable.

24. Dans la perspective du Sommet des dirigeants de novembre, l'OCDE continuera de collaborer avec la présidence saoudienne du G20 en vue de l'actualisation du Plan d'action FMCBG du G20, et de la définition des principes et actions clés à mettre en œuvre pour soutenir la reprise économique. Le 12 octobre 2020 l'OCDE a également réalisé des rapports sur les projets relatifs aux Piliers 1 et 2 en vue relever les défis fiscaux que pose la transformation numérique, dans l'optique de parvenir à une solution de consensus d'ici la moitié de l'année 2021.

2.2. Coopération avec les Nations Unies

25. L'élargissement du partenariat avec la famille des Nations Unies se poursuit grâce à la participation de l'Organisation, en tant qu'Observateur permanent, à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social (ECOSOC). Le Bureau de l'Observateur permanent de l'OCDE établi récemment à New York contribue à faire connaître les travaux de l'Organisation, à partager les données de l'OCDE ainsi que les instruments d'action et les normes dont elle préconise l'application avec un large éventail de pays partenaires, et enfin à compléter et élargir la portée de l'engagement de l'OCDE auprès d'autres enceintes internationales ainsi que sa participation à des programmes régionaux et à des programmes par pays. Le bureau de l'OCDE à New York constitue également un précieux point de contact avec les Nations Unies depuis le déclenchement de la crise du COVID-19 en ce qu'il facilite le dialogue avec les autorités de l'ONU et permet à l'OCDE, par le biais de ses données factuelles et de ses éclairages sur l'action publique, d'avoir un impact sur les efforts déployés par les Nations Unies pour remédier aux conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19.

26. Depuis la RCM de 2019, l'OCDE œuvre, en étroite collaboration avec la République slovaque et l'Espagne (en leur qualité respective de présidence précédente et actuelle de la RCM), ainsi que plus généralement avec ses Membres, à la diffusion de ses travaux dans le cadre des principaux processus des Nations Unies. On peut notamment citer à cet égard, cette liste n'étant aucunement exhaustive, les récents exemples suivants :

(a) Les efforts déployés pour promouvoir la confiance dans les normes de l'OCDE et une plus large adoption de ces normes.

27. Des événements de lancement ont été organisés en 2019 dans l'enceinte des Nations Unies pour permettre à un grand nombre de pays et d'organisations internationales partenaires de se familiariser avec les nouveaux instruments juridiques de l'OCDE, notamment la Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle

[[OECD/LEGAL/0449](#)], la Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire [[OECD/LEGAL/5020](#)], et la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix [[OECD/LEGAL/5019](#)].

28. Des initiatives volontaristes, visant à mieux faire connaître les travaux de l'OCDE, ont également abouti à ce que des résolutions essentielles des Nations Unies fassent nouvellement référence aux travaux de l'OCDE sur la fiscalité ainsi que sur la coopération pour le développement.

29. Au moment de la rédaction de cette note, les gouvernements respectifs de la République slovaque et de l'Espagne ont soumis, en consultation avec les gouvernements des pays Membres et le Secrétariat, une proposition de résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur la coopération entre les Nations Unies et l'OCDE. Cette initiative, dont on espère qu'elle aboutira lors de la 75^e session de l'Assemblée générale, servira à mieux mettre en lumière les travaux de l'OCDE, à les faire mieux connaître et à susciter la confiance dans le travail de l'Organisation.

30. Le Secrétariat s'est employé activement à promouvoir les intérêts de ses Membres et de ses partenaires dans le cadre de certains processus thématiques particuliers, notamment dans les travaux du Groupe à haut niveau sur la responsabilité et la transparence en matière financière (« panel FACTI »), dont les présidents de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (ECOSOC) ont été à l'initiative en 2020.

(b) La prise en compte de données et de points de vue stratégiques de l'OCDE dans les débats se déroulant dans les enceintes des Nations Unies.

31. L'OCDE a été invitée à jouer un rôle de premier plan à l'occasion du Forum politique de haut niveau (HLPF) pour le développement durable de 2019, puisque les résultats de l'étude qu'elle a menée récemment afin de mesurer le chemin à parcourir pour atteindre les cibles correspondant aux objectifs de développement durable (ODD) ont été présentés lors de la session plénière du Forum. En 2020, l'OCDE a une nouvelle fois présenté ses travaux au Forum, dont la thématique portait sur le financement du développement dans le contexte des ODD. Le Secrétaire général de l'OCDE s'est exprimé aux côtés du Secrétaire général des Nations Unies et d'autres leaders d'opinion lors de la session à haut niveau (High Level Segment) d'ECOSOC 2020, et a indiqué comment les perspectives dégagées à partir des travaux de l'OCDE influencent sur la thématique d'un multilatéralisme efficace face à la crise du COVID-19.

32. La pandémie de COVID-19 et la crise économique et sociale qui en résulte a suscité un intérêt renouvelé de la part de la famille des Nations Unies pour l'expertise de l'OCDE. En conséquence, les initiatives conduites par l'ONU en réponse à la crise du COVID-19, concernant le financement extérieur, la dette et la politique fiscale, ont bénéficié des contributions des différentes communautés d'experts de l'OCDE. Le Secrétaire général de l'OCDE a également été invité à intervenir à titre d'expert à la réunion au sommet du Secrétaire général de l'ONU, le 28 mai, sur le financement de la lutte contre le COVID-19, et il conviendrait que l'OCDE y donne suite.

33. L'Organisation a une fois encore été invitée à participer aux travaux du Groupe de réflexion inter-institutions sur le financement du développement, ce qui lui a donné l'occasion d'apporter des contributions importantes au recueil des données factuelles utilisées à l'appui des négociations annuelles à l'ONU sur le financement du développement.

34. Par ailleurs, l'OCDE a été invitée récemment à codiriger la coalition d'action « justice économique et droits économiques » du Forum Génération Égalité, présidé par la France et le Mexique et soutenu par ONU Femmes. Cette initiative verra se rassembler des dirigeants, des organisations internationales, des membres de la société civile et des acteurs du secteur privé pour conjuguer leurs efforts et soutenir l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. À l'invitation de plusieurs Membres, de nouvelles données de l'OCDE sur l'intégration des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI), qui figurent dans le *Panorama de la société 2019*, ainsi que dans la publication plus récente de l'OCDE, intitulée *Hors d'atteinte ? La route vers l'intégration des personnes LGBTI*, ont été présentées aux missions permanentes des Membres et des pays Partenaires à New York, à leur invitation.

(c) Les efforts déployés pour renforcer la coordination entre les organisations internationales par le biais d'enceintes spécialisées.

35. L'OCDE œuvre en étroite collaboration avec l'ONU, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale à la coordination de l'action et au partage des connaissances sur les questions de fiscalité internationale via la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales. L'initiative « Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) », mise en œuvre conjointement par l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), célébrera prochainement son cinquième anniversaire en affichant déjà un résultat qui se chiffre à plus de 500 millions USD de recettes supplémentaires pour les pays en développement. Dans le domaine de la coopération pour le développement, l'OCDE et le PNUD ont uni leurs efforts pour organiser ensemble une conférence de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, qui s'est tenue à New York en juillet 2019. L'OCDE a également été invitée à rallier l'initiative « Génération sans limites » du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et elle prend par ailleurs une part active à plusieurs initiatives d'ONU Femmes.

(d) Le renforcement de la coopération entre secrétariats.

36. L'OCDE a été récemment invitée à rejoindre l'équipe spéciale inter-organisations sur le classement dans la catégorie des PMA. Des experts de l'OCDE ont été appelés à présenter les travaux de l'Organisation sur les chaînes d'approvisionnement en minerais et le devoir de diligence à des spécialistes des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, en 2019.

37. Le partenariat entre l'OCDE et les Nations Unies s'étend également aux services centraux des organisations, et donne lieu à un partage de connaissances dans des domaines aussi variés que la gestion des bâtiments, la réaction aux épidémies, la sécurité informatique et les services des conférences. Ces derniers mois, ce partenariat a impliqué d'échanger régulièrement des informations sur l'évolution de la crise du COVID-19, de sorte que les organisations puissent mutuellement tirer les enseignements des stratégies déployées par chacune afin d'assurer la continuité des opérations et la gestion des risques dans ce contexte inédit.

2.3. Coopération avec les organisations régionales

2.3.1. Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)

38. En 2019, l'OCDE a aidé le Chili, pays hôte de l'APEC, à donner corps à ses priorités, à savoir : i) la société numérique, ii) l'intégration 4.0, iii) les femmes, les PME et la croissance inclusive, et iv) la croissance durable. Alors que la Malaisie est en 2020 l'hôte de l'année APEC, l'OCDE appuie les discussions relatives au nouvel agenda de l'APEC sur les réformes structurelles, la mesure du bien-être « au-delà du PIB », les échanges et les investissements internationaux, l'économie numérique, l'investissement de qualité et les PME. Dans le cadre du Processus des ministres des Finances de la zone APEC, l'OCDE continuera d'appuyer la mise en œuvre des priorités du Plan d'action de Cebu sur la gestion des risques de catastrophe, l'inclusion financière, les infrastructures et la fiscalité internationale.

2.3.2. Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

39. Depuis le lancement du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (PRASE), en 2014, l'OCDE a intensifié sa collaboration avec l'ASEAN. Régulièrement, les déclarations des ministres de l'Économie des pays de l'ASEAN font référence et appel aux résultats de l'OCDE, par exemple au rapport intitulé *Southeast Asia Going Digital: Connecting SMEs*, lancé lors de la réunion de 2019 des ministres de l'Économie de l'ASEAN, et à la publication *Economic Outlook for Southeast Asia, China and India*, diffusée à l'occasion du Sommet de 2019 de l'ASEAN sur l'investissement des milieux d'affaires. Par ailleurs, le Groupe de pilotage a demandé à l'OCDE de participer aux discussions relatives à l'établissement avec l'ASEAN d'un protocole d'accord portant sur ses piliers économique et socioculturel. Des discussions ont été engagées en 2019, en vue de conclure ce protocole d'accord d'ici 2022.

2.3.3. Alliance du Pacifique

40. Au cours du Sommet de 2019 de l'Alliance du Pacifique, organisé à Lima, au Pérou, l'OCDE et cette organisation ont signé une déclaration commune visant à renforcer leur coopération et à faire contribuer des comités de l'OCDE et des réseaux thématiques régionaux OCDE-ALC aux activités des groupes de travail de l'Alliance. Au titre de son cycle 2019-2022, le Programme régional de l'OCDE pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) a érigé en priorité la collaboration avec les différentes présidences *pro tempore* de l'Alliance du Pacifique.

2.3.4. Union pour la Méditerranée (UpM)

41. En 2018, l'OCDE a signé un protocole d'accord avec l'UpM afin de renforcer la coopération entre les deux organisations. Dans le cadre de cette collaboration, l'OCDE s'emploiera en 2020 à élaborer un premier rapport sur l'intégration régionale. Le projet permettra d'évaluer les progrès accomplis au regard de plusieurs dimensions importantes de l'intégration régionale, et de mieux cerner le coût d'opportunité de l'intégration économique de la région. En outre, l'OCDE et l'UpM ont commencé à élaborer un rapport sur l'impact de l'épidémie de COVID-19 dans la région méditerranéenne, en mettant plus particulièrement l'accent sur les chaînes de valeur et la localisation des activités industrielles.

3. Engagement des Partenaires à l'égard des organes et des normes de l'OCDE

42. Les activités de collaboration que mène l'OCDE avec ses Partenaires, en mettant à profit sa panoplie d'outils de relations mondiales, sont au cœur des efforts déployés par l'Organisation pour conserver sa pertinence en tant qu'instance mondiale d'établissement de normes. À cet égard, la participation aux activités des organes de l'OCDE et l'adhésion à ses instruments juridiques, qui contribuent à façonner l'environnement économique international et à faire en sorte que les grands acteurs se livrent concurrence sur le marché mondial en respectant des règles identiques, sont essentielles.

3.1. Adhésion aux normes

43. À ce jour, le nombre d'adhésions de Partenaires aux instruments juridiques de l'OCDE s'élève à 811. Sur ce nombre, 523 (65 %) sont le fait de pays activement engagés dans un processus d'adhésion, de « Membres potentiels », de Partenaires clés et d'autres pays du G20, ainsi que de Partenaires faisant l'objet d'un programme-pays ou de toute autre approche par pays structurée (voir le tableau 1⁴).

Tableau 1. Tableau 1 – Partenaires clés, pays du G20, Membres potentiels et autres Partenaires sélectionnés ¹ : participation aux travaux des organes de l'OCDE, à ses projets ou à ses programmes et adhésion à ses instruments juridiques						
	Nombre de partenariats dans le cadre d'organes ou de projets			Nombre d'adhésions aux instruments juridiques de l'OCDE		
	En qualité d'Associé / de membre ¹	En qualité de Participant	Total	Adhésions confirmées	Adhésions demandées	Total
Argentine ^{b, d}	13	18	31	51	6	57
Brésil ^{a, b, d}	14	25	39	96	52	148
Bulgarie ^d	6	5	11	19	19	38
Chine (Rép. pop. de) ^{a, b}	7	5	12	9	0	9
Croatie ^d	7	5	12	25	5	30
Égypte ^c	6	7	13	20	0	20
Inde ^{a, b}	8	10	18	14	0	14
Indonésie ^{a, b}	6	6	12	14	0	14
Kazakhstan ^c	8	11	19	39	5	44
Maroc ^c	8	3	11	30	3	33

4 Il faut cependant noter que le Tableau 1 indique un nombre plus élevé de partenariats, car il inclut aussi la participation en tant que membre à certains programmes de Partie II ou en tant que Participant à certains programmes sur l'éducation (PISA, PIAAC et TALIS), qui ne sont pas régis par les procédures types décrites dans le document [C\(2012\)100/REV1/FINAL](#). En outre, le tableau 1 ne tient compte que des invitations acceptées officiellement. À noter également que le tableau 1 n'inclut pas le Costa Rica, dont l'adhésion à l'Organisation ne sera effective qu'après ratification de la Convention relative à l'OCDE.

Pérou ^{c, d}	6	8	14	45	2	47
Roumanie ^d	14	9	23	47	17	64
Fédération de Russie ^b	8	22	30	27	0	27
Arabie saoudite ^b	3	4	7	7	0	7
Afrique du Sud ^{a, b}	7	19	26	23	1	24
Thaïlande ^c	8	5	13	7	0	7
Tunisie ^e	7	2	9	21	0	21
Ukraine ^e	7	4	11	23	0	23
Viet Nam ^c	3	2	5	6	0	6

Notes : a : Partenaire clé ; b : pays du G20 ; c : Partenaire visé par un Programme-pays ancien, actuel ou potentiel (voir le corps du texte) ; d : Membre potentiel (voir la note de bas de page 2) ; e : Partenaire faisant l'objet d'une autre approche par pays (voir le corps du texte).

1 Y compris les statuts de membre non régis par la Résolution révisée du Conseil sur les Partenariats au sein des organes de l'OCDE [C(2012)100/REV1/FINAL], c'est-à-dire le statut de membre du Centre de développement, du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) et du Forum international des transports (FIT), ainsi que le statut d'Associé auprès de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

3.2. Participation aux activités des organes de l'OCDE

44. La participation active des Partenaires aux travaux des organes, aux projets et aux programmes de l'OCDE est essentielle pour garantir la convergence de leurs politiques vers les instruments juridiques de l'OCDE et, à terme, leur adhésion à ces instruments. Pour la plupart des organes et projets de l'OCDE, le nombre des pays qui prennent part aux travaux de manière régulière (en qualité de Participant ou d'Associé) se limite aux Partenaires stratégiquement importants dont l'engagement envers l'Organisation et ses normes présente un grand intérêt mutuel et, dans le cas des Associés, aux pays qui ont adhéré aux instruments juridiques pertinents de l'OCDE (même si aucun pays n'est exclu a priori). C'est pourquoi, sur les 303 invitations en cours de validité⁵ adressées à des pays partenaires en qualité de Participant ou d'Associé, 263 (87 %) visent les 19 pays susmentionnés.

Encadré 2. Types de partenariats au sein des organes de l'OCDE

Trois statuts différents régissent la participation des Partenaires aux travaux des comités de l'OCDE :

- Les **Invités** sont conviés chaque fois à une seule réunion, et seulement pour les points non confidentiels de l'ordre du jour. L'invitation d'un Partenaire en qualité d'Invité fait l'objet d'une approbation unique de la part du Conseil, et le comité peut ensuite décider si et quand il souhaite inviter ce Partenaire à prendre part à ses travaux ;
- Les **Participants** peuvent prendre part à toutes les réunions non confidentielles du comité concerné ;

5 Il s'agit des invitations émises au 24.08.2020 en vertu de la Résolution révisée du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE [C(2012)100/REV1/FINAL], sauf pour ce qui est des invitations à participer en qualité d'Associé au projet BEPS émises après le 01.01.2016. Au total, 242 de ces invitations ont été acceptées officiellement à ce jour.

- Les *Associés* participent aux travaux, aux projets ou à la révision des instruments juridiques des comités avec les mêmes droits et obligations que les pays Membres de l'OCDE. Ils ne peuvent cependant assister aux débats sur l'adhésion de nouveaux Membres à l'Organisation. Dans certains organes responsables de programmes de Partie II, les Associés sont désignés sous le nom de membres du programme.

45. Il est intéressant de mentionner ici les programmes de Partie II et les initiatives spécifiques telles que le Cadre inclusif du projet BEPS, étant donné que ceux-ci s'adressent à une plus grande variété de pays et que dans nombre d'entre eux, les Membres de l'OCDE et les pays partenaires jouissent du même statut. C'est le cas par exemple du Centre de développement (29 Partenaires de l'OCDE sur un total de 56 membres), du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (124 non-Membres sur un total de 161 membres), du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (44 Partenaires sur les 80 participants au cycle d'évaluation de 2018) et du Forum international des transports (23 Partenaires sur un total de 60 membres). Ces programmes ont contribué de manière essentielle au rayonnement mondial de l'OCDE, démontrant ainsi la pertinence et l'impact de ses activités à l'échelle planétaire

4. Partenaires clés

46. En 2007, la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) a invité le Secrétaire général à renforcer la coopération de l'OCDE avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, dans le cadre de programmes d'engagement renforcé [C/MIN(2007)4/FINAL, point I, i]. Depuis lors, l'Organisation s'est efforcée de renforcer sa coopération avec ces pays, désignés par la suite sous le nom de Partenaires clés [C/M(2012)11, point 172 h) de l'ordre du jour], afin de les rapprocher progressivement de ses organes et de ses normes, de les intégrer dans ses bases de données statistiques et ses indicateurs, et de les encourager à engager des réformes de manière à ouvrir encore davantage leurs marchés et à réduire les distorsions liées à l'action publique.

4.1. Brésil⁶

47. Plusieurs décennies d'engagement continu ont placé le Brésil au premier rang du groupe de Partenaires clés en termes d'adhésion aux normes de l'OCDE et de partenariats avec les organes de l'Organisation. À ce jour, il a adhéré à 96 instruments juridiques de l'OCDE et participe à plus d'une trentaine d'organes de l'Organisation.

48. Dans le prolongement du Programme de travail conjoint OCDE-Brésil (2015-2017), dont le point d'orgue a été, en mai 2017, la demande officielle du Brésil de lancement du processus d'adhésion à l'Organisation, le gouvernement brésilien a intensifié son engagement vis-à-vis de l'OCDE dans de nouveaux domaines, notamment la gouvernance des entreprises et les entreprises publiques, la transformation numérique et les télécommunications (avec des examens effectués en octobre 2020), la santé, la gouvernance publique et l'intégrité.

⁶ Le Brésil est aussi un Membre potentiel et son cas est également examiné dans la section 6.2 de ce document.

49. Pilotant un vaste programme d'ouverture économique et de réforme des marchés, le gouvernement du président Bolsonaro prend actuellement de nouvelles mesures en vue de faire converger son pays vers les normes de l'OCDE. Afin de faciliter le progrès supplémentaire dans des domaines où les lacunes persistent, le Secrétariat travaille avec le Brésil sur des questions importantes, notamment son cadre de lutte contre la corruption, la mise en place d'un système d'imposition conforme aux normes internationales, la promotion de règles de jeu équitables entre les entreprises, et la mise en œuvre des meilleures pratiques environnementales, notamment en faveur de la sauvegarde de la biodiversité. (Voir la section relative aux Membres potentiels pour en savoir plus).

4.2. Chine

50. Dans le prolongement de la mise en œuvre du premier programme de travail conjoint (PTC) OCDE-Chine en 2015-16, de la Vision à moyen terme et de la coopération instaurée dans le cadre du G20, l'OCDE et la Chine ont engagé un dialogue sur les politiques et des activités de coopération dans divers domaines d'action présentant un intérêt mutuel. Des discussions sont en cours en vue de renforcer le niveau d'engagement dans ces domaines prioritaires. Le Bureau de l'OCDE établi à l'Ambassade des Pays-Bas à Beijing apporte un soutien régulier à cet égard.

51. La Chine s'est engagée à se rapprocher des normes de l'OCDE relatives à l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers et au projet BEPS, et a également témoigné de son engagement lors de l'adoption par le G20 des Principes de gouvernance d'entreprise. Le pays participe activement aux travaux du Comité des affaires fiscales relatifs au Cadre inclusif, ainsi qu'à ceux du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, et du Comité sur la gouvernance d'entreprise. La qualité et la comparabilité des données dans divers domaines d'action s'améliorent, notamment grâce à l'intégration de la Chine dans le projet de l'OCDE sur les statistiques mondiales des recettes publiques et aux efforts de collaboration déployés concernant l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES) et le soutien public total au développement durable (SPTDD). Une coopération plus étroite dans le domaine des statistiques est prévue avec le Bureau national des statistiques (BNS). La Chine a également exprimé son intérêt pour un renforcement de la coopération dans des domaines comme la concurrence, la coopération internationale pour le développement, la conduite responsable des entreprises (guides sectoriels sur le devoir de diligence), la passation des marchés publics, la gouvernance des entreprises et la gouvernance des entreprises publiques. La Chine s'est dotée de ses propres Lignes directrices sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais, a révisé son Code de gouvernance des sociétés cotées et a adopté le système d'analyse de l'équité de la concurrence, et tous s'appuient largement sur les normes et meilleures pratiques pertinentes de l'OCDE. En outre, divers éléments sont intervenus : des réunions en marge des travaux du Groupe de travail sur la corruption et des discussions sur la Convention sur la lutte contre la corruption ; la poursuite des négociations sur l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques ; un renforcement de la coopération concernant la libéralisation des mouvements de capitaux fondée sur le Code de la libération des mouvements de capitaux ; et l'application de la neutralité concurrentielle aux entreprises publiques. Des discussions plus approfondies et régulières sont nécessaires concernant la coopération dans les domaines de la lutte contre la corruption, des crédits à l'exportation et des excédents de capacité.

52. Dans le cadre de la coopération de l'OCDE avec la Présidence chinoise du G20, le Secrétaire général a été invité par le Premier ministre Li Keqiang à se joindre à la Table ronde « 1+6 » et a participé à la quatrième édition de cette manifestation, en novembre 2019, aux côtés des dirigeants du FMI, de la Banque mondiale, de l'OIT, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du Conseil de stabilité financière (CSF).

53. Le Comité des relations extérieures et le Conseil ont examiné la question de la coopération avec la Chine pour faire le point sur les progrès accomplis jusqu'ici et envisager les prochaines étapes. La poursuite de l'alignement de la Chine sur les normes et politiques de l'OCDE fera l'objet de discussions supplémentaires.

4.3. Inde

54. Au cours du biennium 2019-20, l'Inde a collaboré avec l'OCDE dans les domaines des réformes macroéconomiques et structurelles, des produits chimiques, de la politique de concurrence, de la lutte contre la corruption, de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle, de l'éducation, des relations budgétaires entre niveaux d'administration, de l'énergie nucléaire, de l'acier et de la politique fiscale. L'*Étude économique de l'OCDE* consacrée à l'Inde en 2019 a porté sur son intégration dans l'économie mondiale, ainsi que sur l'état d'avancement de son ambitieuse initiative « Un logement pour tous » (*Housing for All*). Le gouvernement indien étudie actuellement la possibilité d'organiser un examen de l'OCDE sur la mobilisation de financements et d'investissements dans les énergies propres. L'Inde participe activement aux travaux du Groupe de pilotage du Cadre inclusif du projet BEPS et, à travers le G20, s'est engagée en faveur des priorités internationales en matière fiscale. Le pays a récemment acquis le statut d'Associé auprès du Groupe de travail n° 10 sur l'échange de renseignements et la discipline fiscale. L'Inde participera à l'enquête PISA de 2021.

55. Sachant que l'Inde assumera la présidence du G20 en 2022, et l'OCDE travaille déjà les échanges avec les autorités, il y a matière à renforcer et à approfondir la collaboration entre ce pays et l'OCDE. Le gouvernement indien est intéressé par un soutien de l'Organisation dans des domaines qui pourraient faire partie de ses priorités pour le G20, tels que le renforcement des capacités des PME, la résilience des infrastructures face aux catastrophes, les réformes structurelles, l'intelligence artificielle, le financement des énergies propres, l'éducation et la fiscalité, entre autres. Au sein du Groupe de travail anticorruption du G20, l'OCDE appuie actuellement la demande de l'Inde, qui souhaite que soient sanctionnés les auteurs d'infractions économiques graves et recouvrés les avoirs volés.

56. L'OCDE poursuit ses discussions avec le gouvernement indien concernant un éventuel programme de travail conjoint, en vue de structurer davantage ses relations avec ce Partenaire clé. Jusqu'ici, l'engagement de l'Organisation auprès du gouvernement indien a eu un caractère sectoriel. Cela dit, ce dernier continue de reconnaître que sa collaboration avec l'OCDE est très utile. Tous ces processus de dialogue ont pour but de renforcer la coopération avec l'Inde, qui devrait continuer de se rapprocher des normes de l'OCDE.

4.4. Indonésie

57. Avec le lancement du troisième programme de travail conjoint OCDE-Indonésie pour la période 2019-2021, à Bali, en octobre 2018, la coopération avec l'OCDE s'est considérablement renforcée dans plusieurs domaines prioritaires tels que la politique et la discipline fiscales, la politique environnementale et la croissance verte, les politiques de l'éducation et de l'emploi, la gouvernance, les échanges et les investissements internationaux, ainsi que la réforme de la réglementation. Le Bureau du Secrétariat des relations mondiales (GRS) établi à l'Ambassade de Nouvelle-Zélande à Djakarta apporte appui et assistance aux activités de coopération.

58. Le Président Joko Widodo a été réélu le 17 avril 2019 pour un deuxième mandat avec une confortable majorité au Parlement, et son nouveau programme de réformes ambitieux offre l'occasion de faire avancer des réformes structurelles indispensables. Des rapports phares de l'OCDE consacrés à ce pays (tels qu'une *Étude économique* et un *Examen des politiques de l'investissement*) et la participation de l'Indonésie aux bases de données statistiques et indicateurs de l'Organisation – indicateur de réglementation des marchés de produits (RMP), indice de restrictivité des échanges de services (IRES), indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE, etc. – étaient ces efforts de réforme importants, et contribuent ainsi de manière notable à l'amélioration de l'environnement des entreprises. Dans le cadre de la préparation de l'étude du ministère des Finances intitulée *Mapping the Policy Gap between Indonesia and the OECD*, les discussions se sont intensifiées sur la possibilité pour l'Indonésie de se rapprocher des principales normes de l'OCDE.

59. L'intégrité et la protection de l'environnement sont deux domaines dans lesquels l'engagement de l'Organisation auprès de l'Indonésie devrait se renforcer encore. La modification apportée en 2019 à la loi sur la Commission pour l'éradication de la corruption (KPK, *Komisi Pemberantasan Korupsi*) a été évoquée dans le cadre de notre coopération. La collaboration de l'OCDE s'est également intensifiée avec la KPK et d'autres parties prenantes concernant le renforcement de l'intégrité des entreprises et la sensibilisation à la Convention sur la lutte contre la corruption.

60. La politique environnementale est un domaine dans lequel l'OCDE est de plus en plus engagée vis-à-vis de l'Indonésie, ce qui s'est notamment traduit par un examen des politiques en faveur de la croissance verte et un examen national des financements et des investissements en faveur des énergies propres. Cela souligne l'importance des travaux de l'OCDE pour l'action climatique.

61. Il existe des marges de progression en termes d'alignement sur l'*acquis* de l'OCDE et de participation active aux travaux de ses organes, même si des avancées ont eu lieu récemment. L'Indonésie a adhéré en 2019 à deux instruments juridiques de l'OCDE : la Déclaration sur les politiques susceptibles de forger un avenir meilleur pour les régions, les villes et les zones rurales, et la Déclaration sur l'innovation dans le secteur public. En février 2020, l'Indonésie a également accepté le statut de Participant auprès du Comité sur la gouvernance d'entreprise.

4.5. Afrique du Sud

62. L'élaboration du programme de travail conjoint (PTC), à la suite de la signature d'une Déclaration d'intention lors de la RCM de 2018, a consolidé le dialogue déjà soutenu entre l'OCDE et l'Afrique du Sud. Les autorités sud-africaines ont reconnu l'importance du

PTC pour renforcer la croissance économique et ont souscrit aux cinq domaines d'action stratégiques que sont la croissance inclusive et la compétitivité ; les PME ; les échanges et l'investissement ; le développement des compétences ; et, enfin, le renforcement des institutions, les questions budgétaires et la bonne gouvernance. Le PTC devrait être prêt pour signature d'ici la fin de 2020.

63. En raison d'un retard en 2019, l'édition actualisée de l'*Étude économique* consacrée à l'Afrique du Sud a été lancée en juillet 2020. L'OCDE poursuivra son dialogue avec l'Afrique du Sud et apportera son soutien au Président Ramaphosa pour la mise en œuvre de son plan d'action économique.

64. L'examen dont fait l'objet l'Afrique du Sud dans le cadre du processus d'adhésion au Code de l'OCDE de la libération des mouvements de capitaux [[OECD/LEGAL/0002](#)] est en cours et devrait conduire à une réforme des pratiques du pays en matière de contrôle des capitaux.

5. Approches régionales

65. Les approches régionales facilitent la participation des économies d'une région à certaines activités de l'OCDE. Elles permettent de tirer parti des structures régionales existantes ainsi que de la coopération bilatérale avec certains pays Partenaires pour diffuser les normes et les recommandations de l'OCDE auprès d'un grand nombre de pays. Elles offrent également une plateforme de qualité pour appliquer la méthode d'apprentissage auprès des pairs, préconisée par l'OCDE, à des pays aux caractéristiques communes. Elles peuvent à cet égard s'appuyer sur des informations consolidées au niveau régional, grâce à des outils de l'OCDE comme les *Perspectives économiques régionales* du Centre de développement et d'autres bases de données, indicateurs et indices. Les approches régionales reposent sur les lignes directrices stratégiques du Conseil [[C\(2006\)168/FINAL](#)], qui en présentent différents modèles. Beaucoup prennent désormais la forme de programmes régionaux complets⁷, dont les mandats sont définis par le Conseil ou par le Comité des relations extérieures.

5.1. L'Asie du Sud-Est, une région prioritaire stratégique

66. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (SEARP) permet à l'OCDE d'intensifier encore sa collaboration avec cette région, désignée par le Conseil comme région prioritaire stratégique [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)]. En s'appuyant sur les résultats de sa première conférence ministérielle (Tokyo, mars 2018), la deuxième phase du SEARP (2018-2021), sous la coprésidence de la Corée et de la Thaïlande, a renforcé son impact en intégrant des thèmes horizontaux comme la connectivité, la problématique hommes-femmes et le développement du capital humain dans l'ensemble des activités menées dans la région.

7 Le mandat du Programme régional pour l'Europe du Sud-Est date de 1999 et sa durée n'est pas limitée dans le temps. L'Initiative Moyen-Orient/Afrique du Nord (MENA)-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement date de 2005 [mandat en cours : 2016-2020, [ERC\(2015\)12](#)]. Le Programme pour la compétitivité de l'Eurasie a été lancé en 2008 [mandat en cours : 2016-2020, [ERC\(2015\)13](#)]. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est a été mis en place en 2013 [[C\(2013\)34/REV2](#)], et le Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2016 [[C\(2016\)1/FINAL](#)].

67. En 2019, le SEARP a fortement renforcé l'engagement de l'OCDE dans la région, notamment via l'appui assuré auprès de la présidence thaïlandaise de l'ASEAN pour l'élaboration des lignes directrices « *ASEAN Guidelines on Digitalisation of Micro Enterprises* ». Le rapport intitulé « *SEA Going Digital: Connecting SMEs* » a été lancé en marge de la réunion des ministres de l'Économie de l'ASEAN, en Thaïlande. Les *Perspectives économiques pour l'Asie du Sud-Est, la Chine et l'Inde* ont été présentées à l'occasion du Sommet de l'ASEAN sur l'entreprise et l'investissement (ABIS), organisé en novembre 2019 en Thaïlande. Par ailleurs, le Groupe de pilotage a demandé à l'OCDE de participer aux discussions en vue d'un Protocole d'accord avec l'ASEAN portant sur les piliers économique et socioculturel. Des discussions ont été engagées en 2019, dans l'optique de conclure ce Protocole d'accord en 2022.

68. La réunion du Groupe de pilotage du Programme SEARP aura lieu en visioconférence les 6 et 7 octobre 2020. Le Forum régional du SEARP se tiendra très probablement au premier trimestre de 2021, et aura pour thème horizontal le « Développement du capital humain ».

5.2. Programme pour la compétitivité de l'Eurasie

69. À l'instar d'autres programmes régionaux, le Programme pour la compétitivité de l'Eurasie (PCE) soutient la mise en œuvre des réformes en s'appuyant sur les normes de l'OCDE et la participation à ses organes. Cinq pays d'Eurasie (Arménie, Géorgie, Kazakhstan, Mongolie et Ukraine) ont adhéré au cadre inclusif sur le BEPS⁸ ; sept sont membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

70. L'édition 2020 de la Semaine Eurasie de l'OCDE, qui était prévue à Tbilissi, en Géorgie, en mars 2020, a été reportée à 2021 en raison de la pandémie de COVID19. Depuis, le Programme s'est lancé dans une série de webinaires de portée régionale et nationale, au niveau à la fois ministériel et technique, destinés à aider les pouvoirs publics à faire face à la crise et à jeter les bases de la reprise.

71. Conformément à son nouveau mandat (de 2021 à 2025 inclus), le Programme vise à mettre davantage à profit l'expertise de l'OCDE, ses normes et ses principes, afin de renforcer les institutions et les politiques publiques dans les pays d'Eurasie. Les domaines concernés sont notamment les suivants : concurrence équitable ; cadres d'investissement ouverts, transparents et stables ; amélioration des échanges et de la connectivité des transports, et de la gestion des cadres fiscaux et réglementaires. La promotion du développement du secteur privé dans des économies qui demeurent largement dominées par des acteurs étatiques sera essentielle à cet égard, de même que la mise en place de mesures visant à créer des conditions plus propices à l'investissement étranger.

5.3. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

72. En 2019, le Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes est entré dans son deuxième cycle triennal (2019-2022), sous la coprésidence du Brésil et du Mexique. Au cours de ce nouveau cycle, le Programme mettra l'accent sur un enjeu particulier pour chacune de ses trois priorités thématiques : la *connectivité/transformation numérique* pour le pilier Productivité ; *l'économie informelle/la protection sociale* (en

8 Tous, à l'exception de la Mongolie, ont signé l'Instrument multilatéral pour la mise en œuvre des mesures BEPS. La Géorgie et l'Ukraine l'ont ratifié, à la différence de l'Arménie et du Kazakhstan, qui ne l'ont pas encore fait.

portant attention à la problématique hommes-femmes et aux migrations) pour le pilier Inclusion sociale ; et la *lutte contre la corruption* pour le pilier Gouvernance.

73. Le 3^e Sommet ministériel du Programme régional consacré à la productivité, intitulé *Harnessing the Digital Transformation to Boost Productivity in LAC*, s'est tenu le 25 octobre 2019 à Bogota, en Colombie, en partenariat avec le Forum mondial de l'OCDE sur la productivité⁹, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Union européenne (UE)¹⁰.

74. En 2020, le Programme met en œuvre son pilier Inclusion sociale avec une réunion à haut niveau, organisée en visioconférence par la République dominicaine du 13 au 17 juillet, sous l'intitulé « Économie informelle et inclusion sociale à l'heure du COVID-19 ». Cette réunion a permis de réunir des chefs d'État, des ministres et de hauts responsables en charge de la planification, des finances/du budget, du travail et du développement social, afin d'examiner les difficultés et les enjeux que soulève la crise du COVID-19 pour faire avancer la question de l'inclusion sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes. La réunion a pris appui sur des publications phares telles que les Perspectives économiques pour l'Amérique latine et sur les fruits de la coopération avec des organisations internationales telles que le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque de développement de l'Amérique latine (CAF), l'OIT, la Banque mondiale et l'Organisation des États américains (OEA).

5.4. Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement

75. Les travaux menés au titre de l'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement se sont intensifiés afin de rapprocher encore les pays de la région MENA des organes et instruments de l'OCDE, en mettant à profit la solide capacité à fédérer de l'Organisation. En 2019, une centaine de manifestations ont été organisées dans le cadre de l'Initiative, qui ont mobilisé plus de 2 500 participants et ont permis de présenter 25 rapports visant à améliorer l'action publique pour une meilleure gouvernance et une croissance plus inclusive. Les Journées MENA-OCDE, qui se sont déroulées en juin 2019 à Tunis, ont réuni plus de 200 représentants de haut niveau et experts venus de 13 pays de la région MENA et de 14 pays de l'OCDE, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé.

76. Les activités des réseaux et des groupes de travail constitués au titre de l'Initiative ont progressé de manière constante dans ses différents domaines prioritaires : autonomisation des femmes et des jeunes, gouvernement ouvert, PME et entrepreneuriat, investissement et échanges, gouvernance des entreprises, intégrité et lutte contre la corruption, résilience économique, réforme administrative, procédure d'établissement du

9 Le Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Forum mondial de l'OCDE sur la productivité collaborent depuis 2016 afin d'organiser périodiquement des sommets ministériels dans des pays ALC, dans le but d'échanger des informations et d'examiner les bonnes pratiques. En 2016, le premier sommet ministériel sur la productivité, intitulé « [Boosting Productivity and Inclusive Growth in Latin America](#) », a été organisé par le Chili. Le second (« [Regional Trade Integration and Productivity](#) ») s'est déroulé au Costa Rica, en 2018.

10 Sous les auspices de la Facilité régionale de l'Union européenne pour le développement en transition en Amérique latine et dans les Caraïbes.

budget public et dialogue public-privé. Une conférence régionale organisée en avril 2019 s'est également intéressée à l'amélioration de la collecte et de la qualité des statistiques publiques, ouvrant la voie à une action régionale organisée en faveur de la production de statistiques de meilleure qualité.

77. En 2020, l'Initiative MENA-OCDE préparera le renouvellement de son mandat quinquennal (le cinquième depuis son lancement, en 2005). Elle officialisera cet engagement politique d'ici le début de 2021, avec une nouvelle Conférence ministérielle MENA-OCDE.

5.5. Programme régional de l'OCDE pour l'Europe du Sud-Est

78. Le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est (SEERP) a continué de fournir des évaluations approfondies et des recommandations concrètes de réforme en vue de faciliter l'élaboration des politiques publiques dans la région. La 5^e édition de sa publication phare, *SME Policy Index – Western Balkans and Turkey 2019*, a été lancée lors d'une conférence ministérielle à Sarajevo, en mai 2019. Cette présentation régionale a été suivie de neuf autres manifestations publiques visant à faire connaître cet indice de l'OCDE de mesure des politiques à l'égard des PME ; ces manifestations ont constitué autant de plateformes d'échanges sur les priorités de l'action publique avec des interlocuteurs issus de chaque économie.

79. Le SEERP a procédé à la révision du cadre d'évaluation pour la 3^e édition de la publication *Competitiveness Outlook for South East Europe*, en étroite collaboration avec les Directions concernées de l'OCDE, ainsi qu'avec de multiples parties prenantes des Balkans occidentaux et la Commission européenne. Une réunion de présentation du cadre, rassemblant les six coordinateurs officiels régionaux de cette publication, était prévue à Paris, le 8 avril 2020, suivie d'autres réunions de même type prévues dans l'ensemble des capitales des Balkans occidentaux en mai et juin 2020. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19 et dans le souci de mieux rendre compte de l'impact de la crise et des changements en résultant dans l'action publique, la réunion de présentation a été avancée. Elle a donc été organisée en ligne le 3 avril, et a permis de présenter aux responsables officiels le cadre et les données nécessaires à l'évaluation, accompagnés de guides détaillés. Cette réunion a été suivie de plus d'une centaine d'audio/visioconférences, ayant rassemblé plus de 500 interlocuteurs des ministères sectoriels et des offices de statistiques entre avril et mai 2020, qui ont permis de mener à bien la collecte des données à la fin de mai 2020.

80. Le programme a nettement conforté son rôle au sein d'importants processus politiques régionaux et forums internationaux. En particulier, le Secrétaire général a pris part, du 3 au 5 juillet 2019, au Sommet des dirigeants du Processus de Berlin sur les Balkans occidentaux à Poznan, en Pologne, aux côtés de 14 Chefs d'État et de gouvernement. Le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est est également désormais un partenaire permanent du Sommet numérique des Balkans occidentaux, qui favorise la mise en œuvre du programme d'action en faveur du numérique dans la région, et de la Conférence économique du Monténégro (la manifestation la plus importante de ce type organisée par les acteurs de l'économie).

5.6. Afrique

81. L'OCDE n'a cessé d'intensifier son engagement en Afrique depuis 2015, en réponse aux demandes exprimées par les ministres de l'OCDE visant à renforcer la coopération dans des domaines d'action essentiels à la transformation économique

[C/MIN(2018)9]. Conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) et afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, plusieurs initiatives ont été lancées en réponse à des demandes précises. Ces initiatives sont en cours et portent sur des domaines comme la mobilisation des ressources intérieures, le climat des affaires, les migrations, l'éducation et les statistiques.

82. L'initiative menée dans le cadre du Pacte du G20 avec l'Afrique est un pilier important de l'engagement global en faveur de ce continent. L'OCDE aide les pays africains à mener à bien leurs réformes dans le cadre d'un processus en plusieurs étapes, qui contribuera à assurer progressivement leur conformité avec les normes de l'OCDE relatives à l'investissement, favorisant ainsi le développement durable et la croissance inclusive grâce au soutien du secteur privé. Le Centre de développement de l'OCDE (qui comprend 11 pays africains parmi les membres de son Comité directeur), le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), le CAD, soutenu par la Direction de la coopération pour le développement, et le Secrétariat des relations mondiales coopèrent étroitement pour faire avancer les travaux de l'Organisation sur l'Afrique.

6. Membres potentiels¹¹

6.1 Argentine

83. Le dialogue de l'Argentine avec l'OCDE s'est intensifié depuis 2016, plus précisément depuis que le pays a demandé, en mai 2016, à entamer une procédure d'adhésion, avec la mise en œuvre d'un plan d'action recouvrant 15 domaines de l'action publique. À l'occasion d'une mission de haut niveau à Buenos Aires en janvier 2020, de hauts responsables de l'administration dirigée par le Président Alberto Fernandez ont confirmé le souhait de l'Argentine de poursuivre sa coopération avec l'OCDE et de maintenir sa candidature à l'adhésion. À la faveur de la mise en œuvre du plan d'action, l'Argentine participe désormais à 31 organes officiels de l'OCDE et a adhéré à 51 de ses instruments juridiques. Elle a entrepris d'adhérer aux Codes de libération et le processus est en cours.

84. Le Congrès argentin a apporté son soutien à cette coopération en adoptant la Loi sur la responsabilité des personnes morales et la Loi sur la concurrence. Cette dernière a entraîné une révision majeure de la législation interne sur la concurrence et a incorporé plusieurs normes de l'OCDE. La stratégie 2019-23 de lutte contre la corruption a été conçue en se référant à la Recommandation du Conseil sur l'intégrité publique [OECD/LEGAL/0435] ainsi qu'aux recommandations formulées dans le cadre de l'Examen d'intégrité consacré à l'Argentine.

85. Le renforcement de la coopération avec l'Argentine a contribué à rapprocher l'OCDE de l'Amérique latine. Depuis 2018, l'Argentine héberge l'Académie internationale de l'OCDE de formation aux enquêtes en délinquance fiscale et financière en Amérique latine, qui propose des formations aux agents chargés de ces enquêtes dans la région ALC. L'Argentine a également soutenu les initiatives de l'OCDE dans le cadre du G20 : ainsi, la Recommandation du Conseil relative aux Lignes directrices sur l'intégrité et la lutte contre la corruption dans les entreprises publiques [OECD/LEGAL/0451] a été élaborée sous la présidence argentine du G20, qui a par ailleurs œuvré en faveur de

¹¹ Présentés ici par ordre alphabétique.

l'adoption des Principes de haut niveau du G20 sur l'intégrité et la prévention de la corruption dans les entreprises publiques.

6.2 Brésil¹²

86. En mai 2017, le Brésil a officiellement exprimé son intérêt pour une adhésion à l'OCDE, actuellement examinée par le Conseil. Depuis lors, le gouvernement du Brésil redouble d'initiatives destinées à évaluer son plan de réforme au regard des normes de l'OCDE, parmi lesquelles : (i) le rapprochement progressif de son régime de l'investissement étranger avec les Codes de libération, notamment via la suppression de la participation obligatoire de l'État argentin au capital des compagnies aériennes opérant dans le pays et une nouvelle loi portant modernisation du système de change ; (ii) l'évaluation comparative de ses règles en matière de prix de transfert au regard des normes adoptées par l'OCDE dans ce domaine, en vue de réduire les risques de double imposition et de se rapprocher de ces normes, et iii) la réalisation en cours d'un projet visant à recenser les lacunes de sa réglementation par rapport aux normes environnementales de l'OCDE.

87. Afin de faciliter encore la coordination, renforcer la coopération et monter en puissance dans la relation du Brésil avec l'OCDE, le Président Bolsonaro a annoncé, le 29 janvier, la création d'un Secrétariat spécial aux Relations extérieures rattaché au Cabinet présidentiel (Casa Civil). Le Secrétariat spécial supervise les questions relatives à l'OCDE au sein de ce Cabinet et prêtera son appui aux travaux du Conseil interministériel pour les questions relatives à l'OCDE, annoncé en juillet 2019 par le Président pour suivre la coopération du Brésil avec l'OCDE et la renforcer. Faisant écho à cette initiative, des députés ont créé, en novembre 2019, le groupe des Amis parlementaires de l'OCDE pour examiner et soutenir les efforts d'alignement du Brésil sur les normes et les meilleures pratiques de l'OCDE.

88. Depuis le début de la pandémie, le Secrétaire aux Relations extérieures du cabinet présidentiel a institué un groupe de réflexion OCDE-Brésil informel pour faciliter les échanges d'expériences et d'informations sur les mesures prises pour lutter contre la crise entre les experts de l'OCDE et les hauts responsables brésiliens.

6.3 Bulgarie

89. En juillet 2019, le Premier ministre Boyko Borissov a transmis au Secrétaire général le Plan d'action de son pays avec l'OCDE, dans le cadre des efforts déployés par la Bulgarie pour approfondir et structurer sa coopération avec l'Organisation et contribuer à la réalisation de ses objectifs nationaux en matière de politiques publiques et de réformes. En septembre 2019, le ministre bulgare de l'Économie Emil Karanikolov a présenté ce plan d'action aux Membres de l'OCDE réunis en Conseil. Ce plan définit 21 domaines d'action que la Bulgarie entend soumettre à des examens de politiques, dans l'optique de renforcer son adhésion aux instruments et sa participation aux organes de l'OCDE.

90. La Bulgarie bénéficie actuellement du statut d'Associé/membre ou de Participant auprès de 11 organes, projets et programmes de l'OCDE, et a adhéré à 19 de ses instruments juridiques. En 2019, le pays a adhéré à la Recommandation du Conseil relative aux Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques

¹² Le Brésil est également un Partenaire clé et fait l'objet d'un autre examen à la section 4.1 du présent rapport.

[[OECD/LEGAL/0414](#)], commencé à réaliser une *Étude économique* ainsi qu'un *Examen* de sa politique d'investissement, progressé dans la procédure d'examen en vue de son adhésion aux Codes de libération et avancé sur la voie de son adhésion prochaine à l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN).

6.4 Croatie

91. La Croatie a noué avec l'OCDE une coopération de longue date, coordonnée par un groupe de travail interministériel spécialement constitué. Elle bénéficie actuellement du statut d'Associé/membre ou de Participant auprès de 12 organes de l'OCDE, et a adhéré à 25 instruments juridiques, dont la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales.

92. En 2019, un *Examen de la politique de réglementation* de la Croatie, ainsi qu'un *Examen* de sa politique d'investissement, ont été publiés. Ce dernier examen a abouti à l'adhésion de la Croatie à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. Dans ce contexte, le pays a également mis en place un point de contact national (PCN) pour la conduite responsable des entreprises. Enfin, la Croatie a également cherché à coopérer avec l'OCDE dans le cadre de sa Présidence du Conseil de l'Union européenne.

6.5 Pérou¹³

93. En 2017, le Pérou a exprimé son souhait d'adhérer à l'OCDE, renouvelant sa première demande formulée en 2012. Actuellement, le Pérou bénéficie du statut d'Associé/membre et de Participant à 14 organes de l'OCDE et a adhéré à 45 de ses instruments juridiques, parmi lesquels la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption. Il fait actuellement l'objet de la procédure d'examen d'usage en vue de son adhésion aux Codes de libération.

94. En septembre 2019, le Pérou a présenté au Conseil de l'OCDE son Plan d'action, portant sur les grands domaines d'action prioritaires des autorités péruviennes : i) gouvernance ; ii) croissance économique équitable, compétitive et durable ; et iii) développement social et systèmes de protection sociale. En particulier, ce Plan d'action prévoit la mise en œuvre des recommandations découlant des examens entrepris par l'OCDE dans le cadre de l'exécution du programme-pays. En 2019, le Centre régional de la concurrence pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été établi à Lima, à l'initiative de l'autorité péruvienne de la concurrence, l'INDECOPI, afin de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et des normes de l'OCDE dans ce domaine en Amérique latine.

6.6 Roumanie

95. Au cours de l'année passée, la Roumanie a pris des mesures pour mieux structurer et intensifier sa coopération avec l'OCDE, en ouvrant la voie à de nouvelles réformes et à des avancées en direction des normes et valeurs de l'Organisation. Le pays progresse dans l'élaboration d'un Plan d'action OCDE-Roumanie, coordonné par le Bureau du Premier ministre. La Roumanie est Partenaire dans 23 organes, projets et programmes de l'OCDE, et a adhéré à 47 de ses instruments juridiques.

¹³ Le Pérou a déjà bénéficié d'un Programme-pays, qui est examiné plus avant au point 7.1.2. du présent rapport.

96. En 2019, la Roumanie a progressé dans plusieurs examens de politiques menés par l'OCDE, notamment une *Étude économique*. Le pays a coopéré avec l'OCDE tout au long de sa Présidence de l'UE, au premier semestre de 2019, aidant par là même à promouvoir les normes, l'expertise, les outils de l'OCDE et son rapport *Vers le numérique*. En sa qualité de Présidente de l'UE, la Roumanie a participé à la RCM de 2019 et a été un des premiers pays Partenaires à adhérer à la Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle [[OECD/LEGAL/0449](#)]. L'OCDE et la Roumanie ont coopéré tout au long de la Présidence roumaine de l'UE au premier semestre de 2019.

7. Autres approches par pays

97. Si l'OCDE inclut nombre de pays Partenaires dans ses travaux, elle a mis au point des approches plus globales et structurées dans certains cas d'importance stratégique, notamment dans le cadre de **programmes-pays** [[C/MIN\(2013\)12](#)] **qui aident les pays destinataires à adopter les normes et bonnes pratiques de l'OCDE pour en faire le point d'ancrage de leurs réformes**. Des programmes-pays ont été menés à bien avec le Kazakhstan, le Maroc et le Pérou. Les évaluations pilotes de ces programmes, autour notamment d'évaluations effectuées par les Membres, ont confirmé leur pertinence pour favoriser l'obtention de résultats bénéfiques à la fois pour les destinataires et pour les Membres de l'OCDE.

98. Un programme consacré à la Thaïlande est en cours et, en février 2019, le Conseil a invité l'Égypte et le Viet Nam à mettre sur pied des programmes de même type avec l'OCDE [[C\(2019\)22/REV1](#)] et [[C/MIN\(2019\)11](#)]. Des discussions sont toujours en cours pour définir les priorités et produits attendus de chaque programme-pays.

99. L'Organisation renforce également progressivement sa coopération avec d'autres pays parmi lesquels les Membres potentiels (voir note de bas de page 2), ainsi qu'avec la Tunisie et l'Ukraine, conformément à leur volonté de se rapprocher de l'OCDE.

7.1. Programmes-pays terminés

7.1.1. Kazakhstan

100. Le 21 novembre 2018, l'OCDE et le Kazakhstan sont convenus d'un cadre de coopération pour la période 2019-2022, à la suite du programme-pays relatif à ce pays (2015-2018), mené à bien avec succès. Les principales priorités de cette coopération sont la productivité et la réglementation, la réforme et la privatisation des entreprises publiques, la mise en œuvre des ODD et le développement du tourisme. Le Kazakhstan s'emploie de plus en plus activement à soutenir la promotion des méthodes et des normes de l'OCDE dans la région, notamment en apportant un soutien aux initiatives fiscales multilatérales (BEPS, Forum mondial) et aux travaux de l'OCDE sur les échanges et la connectivité des transports en Asie centrale.

7.1.2. Pérou¹⁴

101. La collaboration entre le Pérou et l'OCDE a franchi un nouveau seuil après le succès ayant couronné la mise en œuvre du programme relatif à ce pays (2015-2017) [[ERC\(2014\)20/REV1](#)]. En 2017, le Pérou a exprimé son désir d'adhérer à l'OCDE,

¹⁴ Le Pérou est aussi un membre potentiel qui est examiné plus haut au point 6.5 du présent rapport

renouvelant sa demande exprimée pour la première fois en 2012. À ce jour, le Pérou bénéficie du statut d'Associé/membre et de Participant dans 15 organes de l'OCDE et a adhéré à 45 de ses instruments juridiques. Il fait actuellement l'objet de la procédure d'examen d'usage en vue de son adhésion aux Codes de libération.

102. En septembre 2019, le Pérou a présenté au Conseil de l'OCDE son Plan d'action, portant sur les grands domaines d'action prioritaires des autorités péruviennes : i) gouvernance ; ii) croissance économique équitable, compétitive et durable ; et iii) développement social et systèmes de protection sociale. En particulier, ce plan d'action prévoit la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations découlant des examens entrepris par l'OCDE dans le cadre de l'exécution du programme-pays. En 2019, le Centre régional de la concurrence pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été établi à Lima, à l'initiative de l'autorité péruvienne de la concurrence, l'INDECOPI, afin de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et des normes de l'OCDE dans ce domaine en Amérique latine.

7.2. Programmes-pays actuels et potentiels

7.2.1. Égypte

103. Le mécanisme élargi de crédit du FMI en faveur de l'Égypte a joué un rôle décisif et conforté des signaux récents de reprise économique : diminution du déficit primaire, baisse de l'inflation, reconstitution des réserves de change et taux de croissance supérieur à aucun autre dans le monde arabe. L'Égypte a exprimé à plusieurs reprises son souhait, y compris au niveau de ses plus hauts responsables politiques, de porter plus loin encore ces efforts de réforme en instaurant une coopération structurée avec l'OCDE sous la forme d'un programme-pays. En février 2019, le Conseil est convenu d'inviter le pays à participer à un tel programme [C/M(2019)4, point 32].

104. Le Secrétariat de l'OCDE et le gouvernement égyptien progressent actuellement dans les préparatifs du programme-pays Égypte-OCDE en procédant à des consultations techniques approfondies. Ces échanges sont sur la même ligne que ceux menés avec les institutions financières internationales, organisations et mécanismes de coordination des donateurs présents en Égypte, parmi lesquels le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le Bureau des Nations Unies au Caire. Le programme-pays soutiendra le regroupement des réformes structurelles en cours menées par le gouvernement égyptien dans l'optique d'une croissance économique inclusive et durable. La communauté internationale partage une même préoccupation : comment améliorer la transparence dans le système économique et créer un environnement plus propice aux acteurs économiques en instaurant des règles de jeu équitables entre les investisseurs nationaux et étrangers. Le programme-pays devrait être lancé vers la fin de 2020.

7.2.2. Maroc

105. Le Protocole d'accord portant sur la deuxième phase du programme-pays relatif au Maroc a été signé le 25 juin 2019 [ERC/M(2019)3, point 24] par le Chef de gouvernement du Maroc et le Secrétaire général. Au titre de ce nouveau programme sont prévus 15 projets et examens de politiques, ainsi que l'adhésion potentielle du Maroc à une vingtaine d'instruments juridiques de l'OCDE et sa participation renforcée à six organes de l'OCDE. Le programme-pays repose sur quatre piliers principaux : gouvernance publique, intégrité et lutte contre la corruption ; croissance économique, investissement et

fiscalité ; capital humain, en particulier éducation et égalité hommes-femmes ; et développement territorial.

106. En s'appuyant sur les résultats obtenus au cours de la première phase du programme, la deuxième phase visera à mener à bien des projets portant sur : les perspectives économiques pour le Maroc ; la lutte contre la corruption, dans l'optique d'aboutir à une possible adhésion à la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales [[OECD/LEGAL/0293](#)] ; l'examen de la gouvernance publique ; la conduite d'un Examen de la politique de l'investissement, etc.

107. L'épidémie de COVID-19 ayant retardé le lancement des activités, le Secrétariat et le gouvernement du Maroc évaluent actuellement la possibilité d'adapter le périmètre de certains projets pour mieux lutter contre la crise.

7.2.3. Thaïlande

108. L'examen à mi-parcours du programme-pays relatif à la Thaïlande [[ERC\(2018\)7](#), [ERC\(2018\)7/ADD](#)], engagé en mai 2018, aura lieu très probablement au quatrième trimestre de 2020 à Bangkok. Ce programme a favorisé la convergence du pays avec les normes de l'OCDE. La Thaïlande a été invitée, en septembre 2019, à devenir adhérente à part entière à la Décision du Conseil relative à l'acceptation mutuelle des données (AMD) pour l'évaluation des produits chimiques [[OECD/LEGAL/0194](#)]. Depuis le 3 juin 2020, le pays est devenu Partie à la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale [[OECD/LEGAL/0235](#)].

109. Plusieurs examens des politiques seront lancés à l'occasion de l'examen à mi-parcours, après étude par les organes de l'OCDE compétents. L'Examen de la gouvernance budgétaire de la Thaïlande et le Plan d'action sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans l'établissement des budgets ont été présentés à la 15^e réunion du Réseau OCDE-Asie des hauts responsables du budget à Bangkok, en décembre 2019. Le rapport d'Examen de la politique de l'investissement de la Thaïlande a fait l'objet d'une évaluation collégiale lors de la réunion virtuelle du Comité de l'investissement, le 22 juin 2020. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (Comité EDR) a procédé à l'examen collégial de l'*Évaluation économique* de la Thaïlande lors de sa réunion virtuelle du 10 juillet 2020. La Thaïlande figure désormais également dans plusieurs bases de données des publications phares de l'OCDE, telles que les *Perspectives de la science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE 2018* et la prochaine édition des *Perspectives de l'économie numérique*.

7.2.4. Viet Nam

110. En février 2019, le Conseil est convenu d'inviter le Viet Nam à participer à un programme-pays [[C/M\(2019\)4](#), point 32]. Les discussions avec ce pays ont débuté en avril 2019, lorsque le ministère des Affaires étrangères a organisé la première réunion intergouvernementale rassemblant 13 ministères, dans l'optique d'un premier échange sur les domaines de résultats potentiels du programme-pays, qui seront conformes aux stratégies de développement à cinq ans et à dix ans du Viet Nam.

111. Les autorités vietnamiennes et le Secrétariat de l'OCDE se consultent depuis lors pour définir les thèmes et volets du programme-pays. Parmi les projets en cours de discussion, on peut citer ceux qui seraient susceptibles, à long terme, de faciliter la convergence du Viet Nam e avec les instruments de l'OCDE, notamment avec l'Instrument

multilatéral pour la mise en œuvre des mesures BEPS, la Décision du Conseil relative à l'acceptation mutuelle des données (AMD) pour l'évaluation des produits chimiques [[OECD/LEGAL/0194](#)], les Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques [[OECD/LEGAL/0414](#)] et la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales [[OECD/LEGAL/0144](#)].

112. En mars 2020, le Premier ministre du Viet Nam a demandé officiellement au Secrétaire général l'établissement d'un programme-pays avec l'OCDE, confirmant ainsi qu'il se tenait prêt à s'engager dans la mise en œuvre de ce programme une fois que les conditions et ressources nécessaires auraient été assurées. Selon les contributions qui seront apportées par les Membres et une fois que l'ensemble des domaines de résultats auront été décidés avec les organismes vietnamiens compétents, le programme-pays avec le Viet Nam sera lancé.

7.3. Autres approches par pays

7.3.1. Tunisie

113. La Tunisie a renforcé sa collaboration avec l'OCDE à travers l'Initiative MENA-OCDE et les activités prévues au titre du Protocole d'accord signé en 2012. Elle a assuré la coprésidence de l'Initiative MENA-OCDE en 2016 et a accueilli à Tunis, en novembre 2018, le Forum MENA-OCDE pour l'autonomisation économique des femmes, à l'occasion duquel elle a annoncé l'abrogation de lois discriminatoires à leur encontre. La Tunisie a adhéré à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales [[OECD/LEGAL/0144](#)] et à ses instruments juridiques, ainsi qu'à 20 autres instruments juridiques.

114. À l'occasion d'une visite à l'OCDE en février 2019, le Chef de gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, a déclaré souhaiter renouveler son engagement à élargir la participation de la Tunisie aux organes de l'OCDE, en particulier dans les domaines de l'intégrité et la lutte contre la corruption, la productivité, l'éducation et le développement des compétences. Le renforcement de la coopération de la Tunisie avec l'OCDE favorise également les travaux de l'Organisation dans la région MENA. Les discussions pour le renouvellement du Protocole d'accord existant sont bien engagées. Celui-ci a été récemment modifié pour optimiser le soutien de l'OCDE aux politiques menées par la Tunisie dans le contexte actuel du COVID-19 et après la pandémie.

115. Initialement prévue pour le troisième trimestre de 2020, la signature du Protocole d'accord est suspendue, le Premier ministre, M. Elyes Fakhfakh ayant remis sa démission le 15 juillet.

7.3.2. Ukraine

116. Les travaux se poursuivent dans le cadre du Plan d'action OCDE-Ukraine pour la mise en œuvre du Protocole d'accord avec le gouvernement ukrainien, signé pour la première fois en octobre 2014 et prolongé depuis jusqu'en octobre 2020. Le Plan d'action couvre les domaines suivants : i) lutte contre la corruption, ii) gouvernance et état de droit et iii) climat des affaires et de l'investissement. Il prévoit une vingtaine d'examen et de projets de l'OCDE, fixe des objectifs explicites et a conduit au développement de la participation du pays aux organes de l'OCDE et de l'adoption de ses normes.

117. Cette coopération s'est poursuivie malgré le changement de Président et de gouvernement en 2019 et la pandémie du COVID-19 en 2020, qui a contraint

l'Organisation à passer à des réunions en ligne pour travailler avec l'Ukraine. L'OCDE continue de coopérer étroitement avec les nouvelles autorités dans divers domaines de l'action publique, notamment la décentralisation, la lutte contre la corruption, la réforme de l'environnement des entreprises, la gouvernance publique, la réforme des entreprises publiques, la concurrence et l'énergie. Au début de 2020, le gouvernement ukrainien et l'OCDE sont convenus d'entreprendre un examen du Plan d'action pour faire en sorte qu'il demeure en phase avec les enjeux et priorités stratégiques actuels.

8. Observations finales

118. Dans le contexte de la plus grave crise économique et pandémie depuis près d'un siècle, l'OCDE s'est pleinement convertie au numérique en l'espace de quelques semaines, et a continué d'approfondir son engagement auprès des pays Partenaires pour diffuser ses normes, tout en menant des discussions avec ses Membres afin de déterminer comment ajuster au mieux les priorités de ses relations mondiales à l'heure de la pandémie de COVID-19. Des notes par pays et par région couvrant les Programmes régionaux de l'OCDE ainsi que les programmes relatifs aux Partenaires clés, aux Membres potentiels ainsi que les programmes-pays ont été élaborées en concertation avec les pays Partenaires et examinées par le Comité des relations extérieures. En outre, le Secrétariat des relations mondiales a organisé un grand nombre de tables rondes, séminaires et réunions à haut niveau en ligne, qui ont culminé avec le Sommet ministériel numérique sur le thème « Économie informelle et inclusion sociale à l'heure du COVID-19 », tenu du 13 au 17 juillet 2020 en République dominicaine avec la participation de plusieurs chefs d'État et de gouvernement et de hauts responsables. Plusieurs webinaires de haut-niveau impliquant des ministres ont été organisés avec le Brésil, le Pérou et la Thaïlande pour débattre des moyens de lutte contre la crise du COVID – 19. Des réunions similaires seront organisées afin de maintenir un engagement continu de haut niveau avec les principaux partenaires.

119. Étant donné le rôle essentiel que peut jouer le partage des bonnes pratiques pour aider les pays Membres et Partenaires à surmonter la crise et à replacer l'économie sur les rails, le suivi des approches par pays ainsi qu'un soutien stratégique ciblé continueront de revêtir un caractère prioritaire dans les mois à venir. En même temps, pour reconstruire sur de meilleures bases au lendemain de la crise du COVID-19, il faudra redoubler d'efforts en matière de coordination afin d'assurer le bon fonctionnement des chaînes de valeur mondiales (CVM) et la consolidation de la demande mondiale. Il sera déterminant à cet égard de veiller à ce que chacun se conforme aux mêmes règles, ce qui renforcera la nécessité de diffuser les normes de l'OCDE de façon à harmoniser plus encore les règles du jeu à l'échelle mondiale.

120. Dans le même temps, mener des activités de relations mondiales dans un monde qui pourrait être durablement touché par COVID – 19 pourrait s'avérer difficile pour plusieurs raisons, notamment les restrictions de voyage et les lacunes de la diplomatie sur Internet, ainsi que les tensions commerciales et la difficulté de promouvoir des approches coopératives dans un contexte international marqué par une polarisation accrue. Dans ce contexte, il sera essentiel de maintenir un dialogue étroit avec les pays partenaires tout en menant des discussions approfondies avec les Membres sur les priorités communes.